

**DES ÉLÈVES, DES ÉCOLES ET DES  
COMMUNAUTÉS PLUS VULNÉRABLES  
AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE :  
UN PORTRAIT DE LA DIPLOMATION  
AU SECONDAIRE DANS LES  
MRC LANAUDOISES**

**Par**

**Louise Lemire  
Agente de recherche sociosanitaire**

**Service de surveillance, recherche et évaluation  
Direction de santé publique et d'évaluation  
Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière**

**Avril 2003**

Conception, analyse et rédaction : Louise Lemire  
Organisation des données : Mélanie Renaud  
Élaboration des figures : Mélanie Renaud  
Mise en page : Jacinthe Bélisle

Toute information extraite de ce document devra être identifiée par la source suivante :

LEMIRE, Louise. *Des élèves, des écoles et des communautés plus vulnérables au décrochage scolaire : un portrait de la diplomation au secondaire dans les MRC Lanaudoises*, Saint-Charles-Borromée, RRSSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, 2003, 74 p.

On peut se procurer une copie de ce document en communiquant à la :

Direction de santé publique et d'évaluation  
Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière  
1000, boul. Ste-Anne  
Saint-Charles-Borromée Québec J6E 6J2  
Tél. : (450) 759-1157 poste 4294

Pour toute information supplémentaire concernant ce document, communiquez avec :

Louise Lemire, agente de recherche sociosanitaire  
Tél. : (450) 759-1157 poste 4307  
Courriel : [louise.lemire.reg14@ssss.gouv.qc.ca](mailto:louise.lemire.reg14@ssss.gouv.qc.ca)

Cote Santécom : 142003-016

Dépôt légal :  
ISBN : 2-89475-158-3  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
Deuxième trimestre 2003

## **REMERCIEMENTS**

---

Je voudrais tout d'abord remercier monsieur Luc Parent, agent de recherche à la Direction régionale de Laval, de Laurentides et de Lanaudière du ministère de l'Éducation, pour ses conseils éclairés et sa grande disponibilité à me guider à travers les méandres et les subtilités des données statistiques produites par son ministère.

En second lieu, je m'en voudrais de ne pas mentionner la contribution généreuse de Madame Lise Ouellet, agente de planification et de programmation à la Direction de santé publique et d'évaluation de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière. Ses remarques judicieuses et pertinentes ont permis de bonifier et d'améliorer ce document.

Troisièmement, je voudrais remercier chaleureusement tous mes collègues du Service de surveillance, recherche et évaluation qui, malgré des horaires toujours très chargés, ont pris le temps de lire et de commenter ce document. Leurs excellents conseils et leur précieuse contribution ont été grandement appréciés. Il s'agit d'Élizabeth Cadieux, d'André Guillemette et de Mario Paquet, agents de recherche sociosanitaire, et de Christine Garand et Mélanie Renaud, techniciennes en recherche, au sein de notre service.

Je désire aussi souligner l'excellent travail de Mélanie Renaud, technicienne en recherche, responsable de l'organisation des données statistiques et de l'élaboration des figures.

En dernier lieu et non le moindre, j'aimerais remercier Jacinthe Bélisle, secrétaire, pour la mise en page et la correction du document. L'excellence de son travail, sa grande patience et son extraordinaire souci du détail méritent d'être soulignés.



## **TABLE DES MATIÈRES**

---

|                                                                                                                                                                 |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| LEXIQUE DES SIGLES ET ACRONYMES.....                                                                                                                            | vii |
| LISTE DES FIGURES .....                                                                                                                                         | vii |
| LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE .....                                                                                                                              | xi  |
| INTRODUCTION .....                                                                                                                                              | 1   |
| CHAPITRE UN : QUELQUES CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES .....                                                                                                     | 3   |
| 1.1 Le taux d’obtention d’un premier diplôme d’études secondaires.....                                                                                          | 3   |
| 1.2 Le taux de diplomation au secondaire d’une cohorte .....                                                                                                    | 3   |
| 1.3 Le pourcentage de sortants sans diplôme du secondaire .....                                                                                                 | 4   |
| 1.4. Le taux de réussite des élèves du secondaire aux épreuves uniques.....                                                                                     | 4   |
| 1.5 L’indice de milieu socioéconomique d’une école primaire ou secondaire.....                                                                                  | 4   |
| 1.5.1 Les indices socioéconomiques pour caractériser les milieux de<br>résidence des élèves et les écoles.....                                                  | 5   |
| 1.6 Les sources de données utilisées.....                                                                                                                       | 8   |
| CHAPITRE DEUX : LA SITUATION DE LA DIPLOMATION AU SECONDAIRE<br>DANS LANAUDIÈRE.....                                                                            | 9   |
| 2.1 L’évolution de la diplomation au secondaire .....                                                                                                           | 9   |
| 2.1.1 Des différences selon les commissions scolaires.....                                                                                                      | 11  |
| 2.1.2 Des différences selon le sexe.....                                                                                                                        | 12  |
| 2.1.3 Des différences selon les MRC.....                                                                                                                        | 15  |
| 2.2 Pourcentage de sortants sans diplôme du secondaire.....                                                                                                     | 17  |
| 2.3 Le taux de réussite des élèves du secondaire.....                                                                                                           | 18  |
| CHAPITRE TROIS : UN PORTRAIT DE LA DIPLOMATION AU SECONDAIRE<br>DES JEUNES ET DE L’INDICE DE MILIEU SOCIOÉCONOMIQUE DES<br>ÉCOLES DANS LES MRC LANAUDOISES..... | 21  |
| 3.1 La MRC de D’Autray .....                                                                                                                                    | 21  |
| 3.2 La MRC Joliette .....                                                                                                                                       | 23  |
| 3.3 La MRC L’Assomption.....                                                                                                                                    | 26  |
| 3.4 La MRC Les Moulins.....                                                                                                                                     | 29  |
| 3.5 La MRC Matawinie.....                                                                                                                                       | 31  |
| 3.6 La MRC Montcalm.....                                                                                                                                        | 34  |
| DISCUSSION ET CONCLUSION.....                                                                                                                                   | 37  |

|                         |    |
|-------------------------|----|
| BIBLIOGRAPHIE.....      | 43 |
| TABLEAUX EN ANNEXE..... | 47 |

## **LEXIQUE DES SIGLES ET ACRONYMES**

---

|       |                                                            |
|-------|------------------------------------------------------------|
| AFP   | Attestation de formation professionnelle                   |
| CCDS  | Conseil canadien de développement social                   |
| CEP   | Certificat d'études professionnelles                       |
| CLSC  | Centre local de services communautaires                    |
| DES   | Diplôme d'études secondaires                               |
| DSPÉ  | Direction de santé publique et d'évaluation                |
| FP    | Formation professionnelle                                  |
| ISMÉ  | Indice de milieu socioéconomique                           |
| MEQ   | Ministère de l'Éducation                                   |
| MESS  | Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale          |
| MMSR  | Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu   |
| MRC   | Municipalité régionale de comté                            |
| OCDE  | Organisation de coopération et de développement économique |
| PISA  | Program for International Student Assessment               |
| RRSSS | Régie régionale de la santé et des services sociaux        |
| SSDIP | Sortants du secondaire sans diplôme                        |





## **LISTE DES FIGURES**

---

|           |                                                                                                                                                             |    |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1  | Taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires, Lanaudière, 1990-1991 et 2000-2001 (en %) .....                                                 | 10 |
| Figure 2  | Taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires, le Québec, 1990-1991 et 2000-2001 (en %) .....                                                  | 11 |
| Figure 3  | Taux de diplomation au secondaire selon le sexe et la commission scolaire, Lanaudière, 1997 à 2001 (cohortes de 1990 à 1994) (en %) .....                   | 12 |
| Figure 4  | Taux de diplomation au secondaire selon le sexe, Lanaudière et le Québec, 1998 à 2001 (cohortes de 1991 à 1994) (en %) .....                                | 13 |
| Figure 5  | Taux de diplomation au secondaire selon le sexe, Lanaudière et le Québec, 1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %) .....                                | 14 |
| Figure 6  | Taux de diplomation au secondaire selon le sexe et la MRC, 1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %) .....                                               | 15 |
| Figure 7  | Taux de diplomation au secondaire selon la MRC, 1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %) .....                                                          | 16 |
| Figure 8  | Proportion de sortants sans diplôme du secondaire selon la commission scolaire et le Québec, 1997-1998 à 2000-2001 (en %).....                              | 17 |
| Figure 9  | Taux les plus faibles de diplomation au secondaire selon la municipalité de résidence, MRC de D'Autray, 1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %) .....  | 22 |
| Figure 10 | Taux les plus faibles de diplomation au secondaire selon la municipalité de résidence, MRC Joliette, 1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %).....      | 25 |
| Figure 11 | Taux les plus faibles de diplomation au secondaire selon la municipalité de résidence, MRC L'Assomption, 1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %) ..... | 27 |
| Figure 12 | Taux les plus faibles de diplomation au secondaire selon la municipalité de résidence, MRC Les Moulins, 1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %) .....  | 30 |
| Figure 13 | Taux les plus faibles de diplomation au secondaire selon la municipalité de résidence, MRC Matawinie, 1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %) .....    | 32 |

Figure 14 Taux les plus faibles de diplomation au secondaire selon la municipalité de résidence, MRC Montcalm, 1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %).....35

## **LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE**

---

|             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |    |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau A1  | Taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires, Lanaudière et le Québec, 1990-1991, 1998-1999 et 2000-2001 (%) .....                                                                                                                                                                             | 49 |
| Tableau A2  | Taux de diplomation au secondaire des cohortes d'élèves ayant obtenu leur diplôme entre juin 1997 (cohorte de 1990) et juin 2001 (cohorte de 1994) selon la commission scolaire, Lanaudière et le Québec (%) .....                                                                                           | 50 |
| Tableau A3  | Scolarité de la population âgée de 15 ans et plus en 1996 et taux de diplomation après sept ans des élèves nouvellement inscrits en 1 <sup>re</sup> secondaire entre 1989 et 1991 selon le sexe et le territoire de MRC, Lanaudière et le Québec (%) .....                                                   | 51 |
| Tableau A4  | Proportion de sortants sans diplôme du secondaire selon la commission scolaire, Lanaudière et le Québec, 1997-1998 à 2000-2001 (%).....                                                                                                                                                                      | 52 |
| Tableau A5  | Proportion d'élèves sortants sans diplôme du secondaire selon le niveau scolaire et la commission scolaire, Lanaudière et le Québec, 2000-2001 (%) .....                                                                                                                                                     | 53 |
| Tableau A6  | Taux de réussite des élèves du secteur public et moyenne sur 100 aux épreuves uniques de juin 2001 par école secondaire et la commission scolaire, Lanaudière et le Québec (%).....                                                                                                                          | 54 |
| Tableau A7  | Taux de diplomation au secondaire entre 1996 et 1998 après sept ans pour la cohorte des élèves nouvellement inscrits en 1 <sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe et la municipalité de résidence, MRC de D'Autray, Lanaudière et le Québec (%).....                              | 55 |
| Tableau A8  | Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC de D'Autray (%).....   | 56 |
| Tableau A9  | Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles secondaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC de D'Autray (%)..... | 58 |
| Tableau A10 | Taux de diplomation au secondaire entre 1996 et 1998 après sept ans pour la cohorte des élèves nouvellement inscrits en 1 <sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe et la municipalité de résidence, MRC Joliette, Lanaudière et le Québec (%).....                                 | 59 |

|             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |    |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau A11 | Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Joliette (%).....        | 60 |
| Tableau A12 | Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles secondaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Joliette (en %).....   | 62 |
| Tableau A13 | Taux de diplomation au secondaire entre 1996 et 1998 après sept ans pour la cohorte des élèves nouvellement inscrits en 1 <sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe et la municipalité de résidence, MRC L'Assomption, Lanaudière et le Québec (%).....                               | 63 |
| Tableau A14 | Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC L'Assomption (%).....    | 64 |
| Tableau A15 | Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles secondaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC L'Assomption ( %)..... | 66 |
| Tableau A16 | Taux de diplomation au secondaire entre 1996 et 1998 après sept ans pour la cohorte des élèves nouvellement inscrits en 1 <sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe et la municipalité de résidence, MRC Les Moulins, Lanaudière et le Québec (%).....                                | 67 |
| Tableau A17 | Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Les Moulins (%).....     | 68 |
| Tableau A18 | Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002, et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles secondaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Les Moulins (%).....  | 70 |
| Tableau A19 | Taux de diplomation au secondaire entre 1996 et 1998 après sept ans pour la cohorte des élèves nouvellement inscrits en 1 <sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe et la municipalité de résidence, MRC Matawinie, Lanaudière et le Québec.....                                      | 71 |

|             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |    |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau A20 | Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentages de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Matawinie(%).....   | 72 |
| Tableau A21 | Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles secondaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Matawinie (%)..... | 74 |
| Tableau A22 | Taux de diplomation au secondaire entre 1996 et 1998 après 7 ans pour la cohorte des élèves nouvellement inscrits en 1 <sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe et la municipalité de résidence, MRC Montcalm, Lanaudière et le Québec.....                                      | 75 |
| Tableau A23 | Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Montcalm (%).....    | 76 |
| Tableau A24 | Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles secondaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Montcalm (%).....  | 78 |



## INTRODUCTION

---

Le 8 juin 2001, un colloque régional organisé par le Comité régional pour la prévention de l'abandon scolaire a réuni plus de 180 participants en provenance de tous les territoires de municipalité régionale de comté (MRC). Ce comité était composé, entre autres organismes, de représentants de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière, des commissions scolaires des Affluents et des Samares, du Conseil régional de développement de Lanaudière, des Carrefour-Jeunesse-Emploi, des centres locaux de services communautaires (CLSC) et de la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPÉ) de la Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS) de Lanaudière.

Les objectifs de cette journée devaient permettre aux participants de se concerter et de se mobiliser autour de priorités pour prévenir l'abandon scolaire, et ce, par territoire de MRC. De plus, les participants devaient poser les premiers jalons d'une stratégie globale d'intervention allant de la petite enfance au secondaire et, finalement, identifier des actions concrètes, tant locales que régionales, pour diminuer le pourcentage de jeunes qui abandonnent l'école avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires. L'état de la situation<sup>1</sup> de la diplomation des jeunes du secondaire rendu public à cette occasion montrait l'existence de fortes disparités dans les taux de diplomation entre les territoires de MRC, entre les communautés locales et entre les filles et les garçons.

À la suite de ces réflexions et dans le cadre des travaux sur la planification stratégique du Conseil régional de développement de Lanaudière portant sur l'axe de la valorisation du capital humain, il a été convenu de retenir la prévention du décrochage scolaire comme prioritaire et de soutenir les travaux du comité régional chargé d'élaborer un plan d'action visant la valorisation de l'éducation dans Lanaudière, et ce, par une approche concertée entre les divers partenaires régionaux et locaux.

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'actions concertées piloté par le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CRÉVALE), la collaboration de la DSPÉ de la RRSSS de Lanaudière a été sollicitée pour réaliser la mise à jour de l'état de situation de la diplomation au secondaire des jeunes lanaudois par territoire de MRC à partir des données disponibles en septembre 2002. En effet, depuis la publication du dernier état de situation en 2001, des données plus récentes par commission scolaire et d'autres portant sur l'indice de milieu socioéconomique des écoles primaires et secondaires de la région ont été rendues disponibles par le ministère de l'Éducation (MEQ). Celles-ci permettent de suivre l'évolution de la diplomation dans la région et de préciser davantage la situation socioéconomique des écoles à partir d'un indice synthétique qui est, d'un point

---

<sup>1</sup> Voir à ce sujet LEMIRE, L. *Pour promouvoir la réussite scolaire des jeunes lanaudois : un partenariat à développer ou à consolider entre les écoles, les familles et les communautés*, Saint-Charles-Borromée, RRSSS de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de connaissance/surveillance/recherche/évaluation, juin 2001, 41 p.

de vue statistique, fortement relié à la réussite scolaire des jeunes québécois. Il s'agit de la scolarité de la mère et de l'inactivité économique des parents.

Le premier chapitre du document présente les définitions des indicateurs de réussite scolaire qui seront utilisés, les considérations méthodologiques qui ont présidé à l'élaboration de l'indice de milieu socioéconomique par le MEQ, de même que les sources de données consultées pour ce document. Le deuxième chapitre est consacré à l'analyse de la situation régionale de la diplomation des adolescents lanaudois à l'aide des dernières données disponibles par commission scolaire, soit celles de juin 2001. Le troisième présente, sous forme de faits saillants, la situation particulière de la diplomation des MRC lanaudoises et des communautés qui les composent et identifie, à l'aide de l'indice de milieu socioéconomique, les écoles primaires et secondaires qui semblent être plus vulnérables à la non-diplomation et au décrochage scolaire.



## CHAPITRE UN : QUELQUES CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

---

Plusieurs indicateurs seront utilisés dans ce document. La partie qui suit présente les définitions de ces indicateurs.

### 1.1 Le taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires

Le taux d'obtention d'un **premier** diplôme au secondaire est établi en regroupant les premiers diplômes obtenus au secondaire, soit en formation générale, soit en formation professionnelle, et ce, quel que soit l'âge à la diplomation. Ces diplômes peuvent avoir été obtenus par la voie habituelle, soit par le secteur des jeunes (âgés de moins de 20 ans) ou par le secteur de l'éducation des adultes (âgés de 20 ans ou plus). Ce taux mesure donc **la proportion d'une génération qui persévère jusqu'au moment de recevoir un premier diplôme du secondaire** (MEQ, 2002c). Sont donc exclus du calcul de cet indicateur le deuxième ou le troisième diplôme de formation professionnelle qu'un élève peut obtenir, de même que le diplôme de formation professionnelle reçu après le diplôme d'études secondaires (DES) générales ou le DES obtenu après un premier diplôme de formation professionnelle. Cet indicateur est produit sur une base annuelle par le MEQ (MEQ, 2002c).

### 1.2 Le taux de diplomation au secondaire d'une cohorte

Le taux de diplomation au secondaire d'une cohorte est celui qui est le plus souvent utilisé. Il s'applique à une cohorte d'élèves inscrits pour la première fois en 1<sup>re</sup> secondaire une année donnée et suivie dans son cheminement scolaire pendant une période de sept années. À l'expiration de cette période, on prend en compte le nombre d'élèves qui, avant l'âge de 20 ans, ont obtenu un **premier** diplôme du secondaire<sup>2</sup> au secteur des jeunes.

Par ailleurs, quel que soit l'endroit où l'élève a obtenu un premier diplôme, il est compté dans le taux de diplomation de la commission scolaire où cet élève s'était inscrit la première fois en 1<sup>re</sup> secondaire (MEQ, 2002f). Par exemple, le taux de diplomation après sept ans de la cohorte de 1993 établit la proportion d'élèves nouvellement inscrits en 1<sup>re</sup> secondaire au 30 septembre 1993 et qui ont obtenu un premier diplôme après sept années d'études secondaires, soit en juin 2000. La méthode de calcul à partir d'une cohorte d'élèves permettrait d'avoir une estimation plus précise du taux de diplomation que les données calculées sur une base annuelle.

---

<sup>2</sup> Les diplômes admissibles aux fins du calcul du taux de diplomation d'une cohorte donnée sont le diplôme d'études secondaires (DES), le diplôme d'études professionnelles (DEP), le certificat d'études professionnelles (CEP) et l'attestation de formation professionnelle (AFP). Seul le premier diplôme obtenu par l'élève est pris en compte dans le calcul de ce taux. (MEQ, 2002c)

### **1.3 Le pourcentage de sortants sans diplôme du secondaire**

Le pourcentage de sortants sans diplôme du secondaire (SSDIP) est défini comme le nombre de sortants du secondaire qui n'ont pas obtenu, une année donnée, un premier diplôme d'études secondaires et qui n'étaient pas réinscrits nulle part au Québec pour l'année suivante (en incluant les écoles privées) par rapport au total des sortants, qu'ils aient obtenu ou non un diplôme d'études secondaires (Parent, 2002). Cet indicateur est considéré comme le plus juste pour estimer un pourcentage fiable de décrocheurs du secondaire pour une région ou pour une commission scolaire donnée. Il est possible cependant que ces élèves interrompent une année leurs études et se réinscrivent dans les années subséquentes (au-delà d'une année scolaire) pour terminer leur secondaire, soit au secteur des jeunes ou des adultes ou en formation professionnelle.

### **1.4. Le taux de réussite des élèves du secondaire aux épreuves uniques**

Pour obtenir un diplôme d'études secondaires, un élève doit avoir acquis 54 crédits ou unités du 4<sup>e</sup> et du 5<sup>e</sup> secondaire, dont au moins 20 crédits ou unités reconnus du 5<sup>e</sup> secondaire ou de la formation professionnelle. Le taux de réussite prend en compte le nombre d'élèves qui ont obtenu une note globale satisfaisante aux examens et qui ont cumulé le nombre d'unités nécessaires par rapport au nombre total d'élèves ayant passé les examens. La moyenne sur 100 prend en compte la note totale moyenne des élèves d'une école ou d'une commission scolaire aux différents examens passés par l'élève en 4<sup>e</sup> secondaire et en 5<sup>e</sup> secondaire. Les élèves qui n'ont pas obtenu une note satisfaisante lors des épreuves uniques peuvent se prévaloir d'un droit de reprise des examens dans les mois suivants le premier examen pour accumuler les crédits nécessaires pour obtenir leur diplôme d'études secondaires. Les taux de réussite aux épreuves uniques de juin d'une année donnée ne prennent pas en compte ces élèves qui profitent d'un droit de reprise (MEQ, 2002f).

### **1.5 L'indice de milieu socioéconomique d'une école primaire ou secondaire**

L'indice de milieu socioéconomique (IMSE) est un indice synthétique combinant, pour les deux tiers de sa valeur, la sous-scolarisation de la mère<sup>3</sup> et pour, l'autre tiers, l'inactivité économique des parents<sup>4</sup> de l'élève. Il varie de 0 à 100 et est exprimé en pourcentage. Les données prises en compte dans le calcul de cet indice sont tirées du recensement canadien de 1996<sup>5</sup> et sont produites pour chacune des unités de peuplement qui correspondent aux secteurs de résidence des élèves (municipalité ou quartier) d'une école, déterminés à partir du code postal de l'élève (MEQ, 2002b).

---

<sup>3</sup> Il s'agit de la proportion des mères avec au moins un enfant de moins de 18 ans qui n'ont pas obtenu un diplôme d'études secondaires.

<sup>4</sup> Il s'agit de la proportion des familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans dont aucun des parents n'est actif sur le marché du travail.

<sup>5</sup> Les données du recensement canadien de 2001 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce document.

Ainsi, chaque élève d'une même unité de peuplement ou d'un même secteur de résidence se voit accorder la même valeur à cet indice. L'indice de milieu socioéconomique d'une école est établi à partir de la moyenne pondérée des indices de milieu socioéconomique de chaque élève qui fréquente cette école. Les indices respectifs des écoles sont ensuite rangés par ordre croissant, puis divisés en dix groupes représentant un nombre égal d'élèves (environ 36 000). Le rang décile 1 de l'indice de milieu socioéconomique correspond aux écoles des milieux plus favorisés et le rang 10 aux écoles des milieux plus défavorisés (MEQ, 2002b).

### ***1.5.1 Les indices socioéconomiques pour caractériser les milieux de résidence des élèves et les écoles***

Plusieurs facteurs peuvent avoir un effet sur la vulnérabilité des jeunes face au décrochage scolaire. Ils sont multiples et, le plus souvent, ils s'additionnent les uns aux autres et, au pire, ils se multiplient. On connaît peu ou mal l'intensité du lien causal. Ils sont liés aux environnements familial, scolaire, économique, culturel et social de l'élève et tiennent compte des caractéristiques de celui-ci, de sa famille, de son école et de son milieu d'origine (Lemire, 2001 ; MEQ, 2002a)<sup>6</sup>.

Toutefois, il semble que ce soit dans les *milieux les plus défavorisés économiquement, socialement et culturellement* que ces facteurs pourraient entraîner davantage de conséquences néfastes pour les jeunes parce que plusieurs d'entre eux peuvent être présents à la fois et multiplier leurs effets (MEQ, 2002a). Ainsi, selon le MEQ, en 2000-2001, le taux de décrochage ou de sortants sans diplôme du secondaire grimpe à 36,6 % dans les milieux les moins favorisés et s'abaisse à 19,6 % dans ceux qui s'avèrent être les plus favorisés, soit un écart de 17 points de pourcentage. Cette même année, cette proportion de décrocheurs se situe à 27,2 % pour l'ensemble des commissions scolaires du Québec, ce qui représente 17 951 jeunes québécois qui abandonnent l'école sans avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires (MEQ, 2002a).

Ces données montrent que les conditions sociales, économiques et culturelles du milieu dans lequel évolue l'enfant ou l'adolescent peuvent jouer un rôle dans le processus de décrochage scolaire (MEQ, 2002a). Elles influencent les risques d'échec et de difficultés d'ordre social ou comportemental qui, à leur tour, accroissent les risques d'abandon de l'école et les problèmes d'intégration des jeunes, ce qui détermine la capacité future de ces derniers d'améliorer leurs propres conditions économiques et sociales (MEQ, 2002a). Quels sont les critères que retient le MEQ pour déterminer le niveau socioéconomique de l'élève et de son milieu ?

---

<sup>6</sup> Le lecteur intéressé à avoir plus d'informations sur ces facteurs associés au décrochage peut consulter le document publié par la Direction de la santé publique de la RRSSS de Lanaudière en juin 2001 (Lemire, 2001), de même que le document récemment publié par le ministère de l'Éducation présentant sa stratégie d'intervention pour les écoles secondaires intitulée *Agir autrement pour la réussite des élèves du secondaire en milieu défavorisé* (MEQ, 2002a).

Pour comprendre le cheminement qui a amené le ministère à se doter d'un IMSE, il est essentiel d'effectuer un bref historique de son élaboration depuis les quatre dernières années. Dans un premier temps, entre juin et novembre 1998, le ministère, en collaboration étroite avec les commissions scolaires, procède au découpage de l'ensemble du territoire québécois en 1 445 unités de peuplement<sup>7</sup>, de taille relativement homogène, regroupant entre 325 et 400 familles avec au moins un enfant âgé de moins de 18 ans. Deuxièmement, à partir des données du recensement canadien de 1996, le ministère calcule pour chacune des unités de peuplement un indice socioéconomique fondé sur celui développé par le Conseil scolaire de l'Île de Montréal (MEQ, 2002b).

Le calcul de cet indice considère plusieurs variables socioéconomiques du recensement canadien. Il s'agit de la proportion de familles avec enfants de moins de 18 ans ayant un revenu inférieur au seuil de faible revenu<sup>8</sup> et de la proportion de familles qui ont un revenu légèrement plus élevé que le seuil de faible revenu. L'indice est ensuite légèrement ajusté en tenant compte de la proportion des familles monoparentales dirigées par une mère seule, de la proportion de mères ayant moins de neuf années de scolarité et de la proportion de pères qui n'occupent pas d'emploi. Avec cet indice, le ministère publie dès 1999 une première carte de la population scolaire présentant les valeurs de cet indice pour chaque commission scolaire francophone et anglophone du Québec (MEQ, 1999). Toutefois, cet indice soulève des réactions négatives dans plusieurs régions du Québec (MEQ, 2002b).

En effet, cet indice, fondé surtout sur le seuil de faible revenu des familles, qui s'avère pertinent pour la ville de Montréal, présente toutefois des limites importantes lorsqu'il est généralisé à l'ensemble du territoire québécois. En effet, ce dernier illustre tout d'abord une forte concentration de la « défavorisation » scolaire au centre de l'Île de Montréal, là où les pourcentages de familles avec enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de faible revenu se classent parmi les plus élevés du Québec. De plus, comme le seuil de faible revenu varie selon la taille des agglomérations rurales ou urbaines, cet indice demeure plus difficile à utiliser pour des comparaisons interrégionales. Enfin, le seuil de faible revenu évalue bien le niveau de bien-être économique d'une famille, mais

---

<sup>7</sup> Trois critères devaient être respectés par les commissions scolaires dans l'élaboration de leur carte scolaire. Tout d'abord, le territoire retenu pour chaque unité de peuplement devait regrouper environ 600 élèves et, deuxièmement, le découpage devait se faire en fonction de territoires regroupant des familles dont les caractéristiques socioéconomiques étaient les plus semblables possibles. Finalement, les unités de peuplement devaient être contiguës les unes aux autres (MEQ, 2002b).

<sup>8</sup> Le seuil de faible revenu de Statistique Canada est établi en tenant compte de la taille de la famille et de l'agglomération de résidence. Il illustre l'effort financier d'une famille pour subvenir aux besoins de première nécessité ou de la part du revenu total de la famille consacrée à la nourriture, au logement et à l'habillement. D'après les dernières données nationales sur les dépenses des familles (1992), les familles canadiennes dépensaient en moyenne 34,7 % de leur revenu aux dépenses de première nécessité, auxquelles sont ajoutés arbitrairement 20 points de pourcentage. Depuis, ces seuils ont été mis à jour à chaque année d'après les changements subis par l'indice des prix à la consommation (Cadieux, 2001).

il perd de sa pertinence pour rendre compte de la « défavorisation » socioculturelle qui demeure étroitement liée aux probabilités de réussite (MEQ, 2002b).

En 2000, pour soutenir les écoles et les conseils d'établissement dans l'élaboration des plans de réussite scolaire que doivent dorénavant présenter toutes les écoles primaires et secondaires du Québec, le ministère de l'Éducation rend public le cédérom sur la réussite scolaire (MEQ, 2000b). Cette production, diffusée à large échelle, présente pour chaque école primaire et secondaire du Québec plusieurs indicateurs de réussite scolaire comme les indices probables de non-retard des élèves à 8 ans, à 12 ans et de diplomation à 19 ans. De plus, huit variables socioéconomiques en provenance du recensement canadien de 1996 sont aussi présentées. Elles permettent de qualifier les milieux d'où proviennent les élèves des écoles primaires et secondaires. Ces variables font référence au degré de scolarisation des parents, à leur situation de travail et à leur revenu (Lemire, 2001).

Le ministère poursuit néanmoins ses travaux pour l'élaboration d'un indice synthétique permettant de qualifier les chances de réussite scolaire des élèves, et ce, en rapport avec les conditions sociales, économiques et culturelles qui prévalent dans les milieux d'où proviennent ces élèves. Après avoir testé, à partir des données du recensement canadien de 1996, plusieurs variables socioéconomiques (dont, entre autres choses, le seuil de faible revenu) susceptibles d'expliquer la réussite scolaire, deux d'entre elles sont retenues comme étant le plus étroitement associées au taux de diplomation des élèves avant l'âge de 19 ans. Il s'agit de la sous-scolarisation de la mère<sup>9</sup> et de l'inactivité économique des parents<sup>10</sup>.

L'analyse statistique de régression révèle que le seuil de faible revenu (coefficient de corrélation de 0,39) « explique » une proportion plus faible des résultats scolaires en termes de diplomation des élèves de 19 ans et moins que ne le font le faible niveau de scolarité de la mère (coefficient de corrélation de 0,54) ou l'inactivité économique des parents (coefficient de corrélation de 0,41). La combinaison dans un indice synthétique de la sous-scolarisation de la mère et de l'inactivité économique des parents fournit les meilleurs résultats explicatifs de la réussite scolaire (coefficient de corrélation de 0,62). Finalement, cet outil statistique présente aussi l'avantage de ne pas être dépendant de la densité de la population comme pouvait l'être l'indice socioéconomique précédent fondé sur le seuil de faible revenu des familles.

---

<sup>9</sup> Les résultats de l'*Enquête longitudinale sur les enfants et les jeunes*, menée par le ministère du Développement des ressources humaines Canada, en partenariat avec Statistique Canada, révèlent que le niveau de scolarité de la mère s'avère être le plus fort prédicteur des capacités langagières d'un enfant avant de commencer l'école et de son rendement en mathématiques à l'école primaire. Aussi, le PISA (Programme for International Student Assessment) de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a démontré que la scolarité de la mère avait un lien significatif avec la réussite future de l'enfant. En effet, les étudiants dont la mère a complété des études secondaires atteignent un plus haut niveau de performance en lecture que les autres étudiants (MEQ, 2002b).

<sup>10</sup> La dernière mise à jour de la situation des enfants au Canada publiée récemment par le Conseil canadien de développement social (2002), montre que lorsque les parents travaillent à temps partiel ou encore qu'aucun des deux parents n'a un emploi sur le marché du travail, les enfants ont moins tendance à être en bonne santé ou à avoir de bons rendements scolaires (CCDS, 2002).

## **1.6 Les sources de données utilisées**

Plusieurs sources de données ont été mises à profit dans ce document. Tout d'abord, les informations sur le taux d'obtention d'un premier diplôme au secondaire pour les années 1998-1999 et 2000-2001 proviennent des données publiées par le ministère de l'Éducation dans les éditions 2000 et 2002 des *Indicateurs de l'éducation* (MEQ, 2000a ; MEQ, 2002c). Les taux de diplomation pour la cohorte des élèves étant inscrits en 1<sup>re</sup> secondaire entre 1990 et 1994 ont été puisés à même les documents intitulés *Résultats aux épreuves uniques par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire de juin 1997 à juin 2001* publiés par le ministère de l'Éducation sur son site internet ([http :www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca)).

Les taux de diplomation pour la cohorte des élèves étant inscrits en 1<sup>re</sup> secondaire entre 1989 et 1991, donc qui ont obtenu leur diplôme entre 1996 et 1998, proviennent d'un fichier du ministère de l'Éducation traité à la demande de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière par le Groupe d'études des conditions de vie et des besoins de la population (ÉCOBES) rattaché au Cégep de Jonquière. Le traitement de ce fichier a permis la production de taux de diplomation au secondaire par sexe et par municipalité pour l'ensemble des territoires de MRC de Lanaudière.

Les données sur les indices probables de diplomation à 19 ans et de non-retard des élèves du primaire à 8 ans et à 12 ans sont tirées du cédérom intitulé *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires* produit en 2000 par le ministère de l'Éducation (MEQ, 2000b). Cette production avait pour objectif principal de soutenir les écoles primaires et secondaires et les conseils d'établissement dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan de réussite scolaire. Les informations sur les seuils de faible revenu des familles appartenant aux unités de peuplement des écoles primaires et secondaires proviennent aussi de ce cédérom du ministère de l'Éducation.

Les données sur les indices de milieu socioéconomique des écoles primaires et secondaires des commissions scolaires des Affluents et des Samares rendues publiques par le ministère de l'Éducation sur son site internet ont aussi été utilisées. Les indices de milieu socioéconomique des écoles primaires et secondaires ont été ensuite attribués aux municipalités lanaudoises correspondantes. Finalement, pour étayer l'analyse, les données et les tableaux qui apparaissent dans un document fourni, en septembre 2002, par la Direction régionale de Laval, de Laurentides et de Lanaudière du ministère de l'Éducation intitulé *La réussite scolaire dans Lanaudière. Recueil d'information* (Parent, 2002) ont été mises à contribution. Ces données ont servi aux établissements et aux commissions scolaires lanaudoises pour la réalisation des plans de réussite scolaire.

## **CHAPITRE DEUX : LA SITUATION DE LA DIPLOMATION AU SECONDAIRE DANS LANAUDIÈRE**

---

Dans les sociétés fortement industrialisées sujettes aux contraintes de la mondialisation des marchés et au développement rapide des technologies de pointe, l'obtention d'un diplôme d'études secondaires constitue un prérequis minimal à l'insertion sur le marché du travail et une base pour s'assurer de profiter de meilleures conditions de vie et de bien-être (Lemire, 2001).

Par exemple, en 1996 au Québec, le taux de chômage se situait à 18,9 % pour les personnes de 15 ans et plus n'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année et à 16,2 % chez celles qui ont fréquenté l'école secondaire sans avoir obtenu leur diplôme. Ce taux s'abaissait à 10,4 % chez celles ayant réussi à avoir leur diplôme d'études secondaires et chutait à 5,7 % parmi les personnes ayant obtenu un premier grade universitaire. La seule obtention du diplôme d'études secondaires faisait s'abaisser le taux de chômage de presque six points de pourcentage (de 16,2 % à 10,4 %) et le fait de détenir un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle le faisait dégringoler de plus de dix points (de 16,2 % à 5,7 %) (Demers, 1999).

Ainsi, l'augmentation des taux de diplomation au secondaire et la valorisation au sein de la population de la poursuite des études secondaires et supérieures contribuent à diminuer considérablement les risques de chômage, de dépendance économique et à agir efficacement à moyen et à long terme sur une des principales causes de la pauvreté (Lemire, 2001). En effet, il n'est plus à démontrer qu'il y avait, au Québec en 1996, une très nette sous-représentation des personnes ayant poursuivi des études postsecondaires parmi celles qui reçoivent de l'aide de dernier recours (14 %) comparativement à la population québécoise en général (43 %) (Demers, 1999).

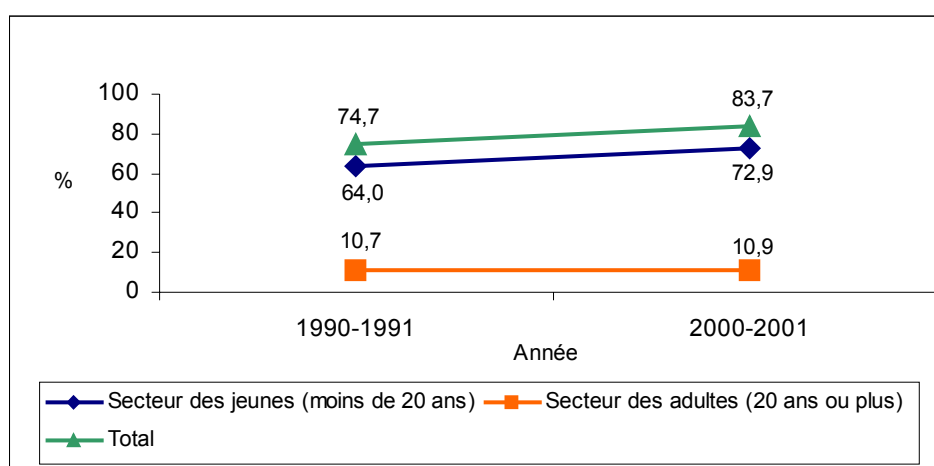
À l'échelle régionale, les données sur les caractéristiques des prestataires de l'assistance-emploi pour octobre 1996 nous révèlent la même tendance. En effet, seulement 6,1 % de ces prestataires disposaient d'une scolarité de niveau collégial ou universitaire en 1996, alors que selon les données du recensement canadien de 1996, 37,9 % de l'ensemble de la population lanaudoise profitaient d'un diplôme de niveau collégial ou universitaire (MMSR, 1997 ; MESS, 2002 ; Garand, Arbour et Cadieux, 1999).

### **2.1 L'évolution de la diplomation au secondaire**

Dans Lanaudière, en 2000-2001, plus de sept jeunes âgés de moins de 20 ans sur dix (72,9 %) ont obtenu un premier diplôme d'études secondaires par le secteur des jeunes comparativement à 64 % onze ans plus tôt. Il s'agit dans Lanaudière d'une augmentation substantielle de près de neuf points de pourcentage. Au Québec, cette hausse se situait à six points seulement, la proportion étant passée de 65,6 % à 71,7 %. (Tableau A1)

Par contre, le pourcentage d'obtention d'un premier diplôme chez les personnes âgées de 20 ans ou plus au secteur des adultes s'est maintenu dans Lanaudière au cours des dix dernières années, se situant à 10,7 % en 1990-1991 et à 10,9 % en 2000-2001. Au Québec, cette proportion est aussi demeurée stable en onze ans, atteignant 11,2 % à la première période et 10,8 % à la seconde. Dans Lanaudière, entre 1998-1999 et 2000-2001, ce pourcentage d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires par le secteur des adultes a diminué de presque un point de pourcentage (de 11,8 % à 10,9 %) au profit du secteur des jeunes qui a vu sa proportion de diplômés s'accroître de plus de deux points (de 70,8 % à 72,9 %). (Tableau A1)

**Figure 1**  
Taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires,  
Lanaudière, 1990-1991 et 2000-2001 (en %)



<sup>1</sup> Le taux d'obtention d'un premier diplôme au secondaire est établi en regroupant les premiers diplômes obtenus au secondaire, soit en formation générale, soit en formation professionnelle.

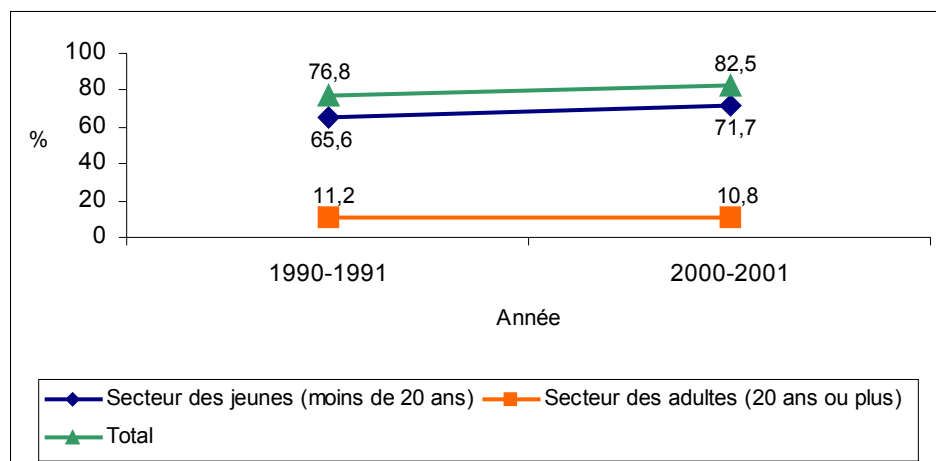
Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indicateurs de l'éducation*, édition 2000, Québec, Direction générale des services à la gestion, 2000, p. 105.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indicateurs de l'éducation*, édition 2002, Québec, Direction générale des services à la gestion, 2000, p. 105.

Toutes filières confondues et quel que soit l'âge où le diplôme est acquis, le taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires atteint, en 2000-2001, 83,7 % dans Lanaudière, soit une proportion légèrement plus élevée que celle du Québec (82,5 %). Au cours de la dernière décennie, il semble que la région de Lanaudière ait réussi à rattraper son retard en matière de taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires. En effet, en 1990-1991, Lanaudière, avec un taux de 74,7 %, accusait un retard de deux points de pourcentage par rapport au Québec (76,8 %). En 2000-2001, le portrait lanaudois en matière de diplomation au secondaire demeure plus favorable que celui de la province, un écart d'un point de pourcentage favorisant Lanaudière à cet égard. (Tableau A1)



**Figure 2**  
**Taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires,**  
**le Québec, 1990-1991 et 2000-2001 (en %)**



<sup>1</sup> Le taux d'obtention d'un premier diplôme au secondaire est établi en regroupant les premiers diplômes obtenus au secondaire, soit en formation générale, soit en formation professionnelle.

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indicateurs de l'éducation, édition 2000*, Québec, Direction générale des services à la gestion, 2000, p. 105.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indicateurs de l'éducation, édition 2002*, Québec, Direction générale des services à la gestion, 2000, p. 105.

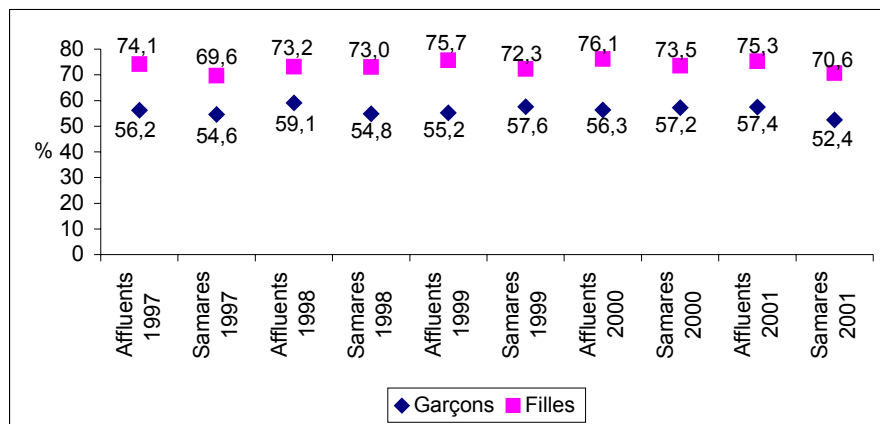
### 2.1.1 Des différences selon les commissions scolaires

Dans Lanaudière, le **taux de diplomation au secondaire avant l'âge de 20 ans**<sup>11</sup> est passé de 64,9 % en 1998 (cohorte de 1991<sup>12</sup>) à 63,9 % en 2001, soit une diminution d'un point de pourcentage en quatre ans. Au Québec, pour la même période, le taux de diplomation se situe à 73,7 % et à 72,1 %, soit une diminution du pourcentage de diplômés de 1,6 point. Quelle que soit l'année de l'obtention du diplôme d'études secondaires pour les jeunes âgés de moins de 20 ans, Lanaudière présente toujours un bilan moins favorable que celui du Québec. L'écart entre les taux de diplomation lanaudois et québécois se situe à presque neuf points de pourcentage en 1998 et à 8,2 points en 2001. La meilleure performance lanaudoise à ce chapitre a été observée en 1999 et en 2000, les taux se situant respectivement à 65,1 % et à 65,2 % comparativement à 72,8 % et à 71,9 % au Québec. Tout indique qu'il y aurait eu dans Lanaudière une légère baisse des taux de diplomation au secondaire pour les jeunes de moins de 20 ans des cohortes de 1993 et de 1994, soit les diplômés de juin 2000 et de juin 2001. (Tableau A2)

<sup>11</sup> Dans ce cas précis, il s'agit du taux de diplomation au secondaire des cohortes de jeunes élèves âgés de moins de 20 ans. Il ne faut pas confondre avec le taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires. En effet, ce dernier indicateur fait référence au taux de diplomation de toutes les personnes, quel que soit leur âge, qui obtiennent à un moment ou à un autre de leur vie leur premier diplôme d'études secondaires, soit par la voie des jeunes, celle des adultes ou par la formation professionnelle.

<sup>12</sup> Le taux de diplomation au secondaire avant l'âge de 20 ans pour la cohorte de 1990 (diplôme obtenu en 1997) pour l'ensemble de la région de Lanaudière n'était pas disponible pour cette année-là en raison de la fusion des commissions scolaires existantes.

**Figure 3**  
**Taux de diplomation<sup>1</sup> au secondaire selon le sexe et**  
**la commission scolaire, Lanaudière, 1997 à 2001 (cohortes de 1990 à 1994) (en %)**



<sup>1</sup> Après sept ans.

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Résultats aux épreuves uniques de juin 1998 à juin 2001 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire, Direction de la sanction des études et Direction des statistiques et des études quantitatives, avril 1998, 1999b, 2000c, 2001, 2002f.

Les taux de diplomation au secondaire, quelle que soit l'année considérée, demeure toujours plus faible à la Commission scolaire des Samares comparativement à la Commission scolaire des Affluents. En 1997 et en 1998, un écart de plus de trois points de pourcentage séparait la Commission scolaire des Samares (respectivement 61,3 % et 63,1 %) de celle des Affluents (64,8 % et 66,2 %). En 1999 et en 2000, la Commission scolaire des Samares (64,6 % les deux années) a cependant réussi à réduire considérablement cette différence avec la Commission scolaire des Affluents (65,4 % et 65,6 %), celle-ci ne se situant plus qu'à un point ou moins de pourcentage. Par contre, entre 2000 et 2001, cette tendance s'est inversée, faisant en sorte que la Commission scolaire des Samares a vu son pourcentage de diplômés chuter de trois points et demi pour atteindre 61,1 %, alors que celui de la Commission scolaire des Affluents amorçait une légère remontée d'un demi-point, son taux se situant à 66,1 % à la fin de cette période. (Tableau A2)

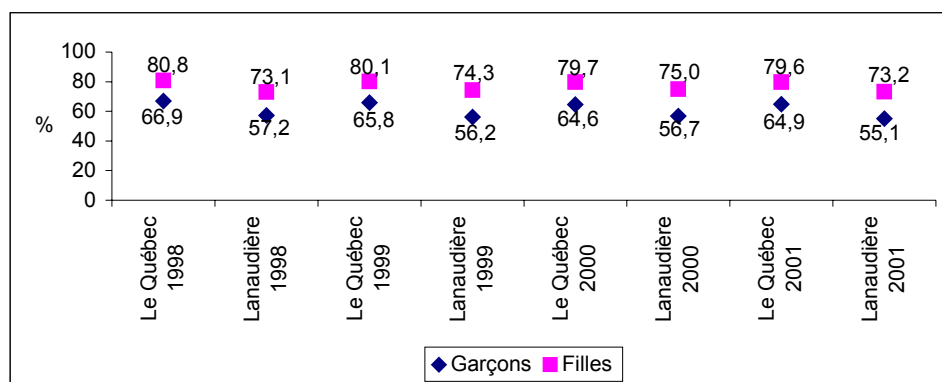
### 2.1.2 Des différences selon le sexe

Que ce soit au Québec ou dans Lanaudière<sup>13</sup>, le taux de diplomation au secondaire des filles dépasse largement celui des garçons, et ce, qu'importe l'année prise en compte.

<sup>13</sup> Au sein des vingt pays développés de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour lesquels les taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires par sexe sont disponibles, les données montrent, à l'instar de la tendance observée au Québec, l'existence dans de nombreux pays d'un écart d'importance en faveur des filles dans les taux de diplomation. En 1998, c'est le cas en Irlande (14 points), en Espagne (12 points), en Finlande (12 points), au Portugal (12 points), au Canada (11 points), en Grèce (10 points) et aux États-Unis (7 points). Par contre, la tendance s'inverse en Autriche (16 points d'écart en faveur des garçons), en Turquie (14 points), en Suisse (11 points) et en Islande (5 points). Cette même année, le taux de diplomation obtenu au Québec

Dans Lanaudière, à l'exception de l'année 1998 (73,1 % pour les filles contre 57,2 % pour les garçons, soit une différence de 15,9 points), l'écart existant entre les sexes en matière de diplomation atteint plus de dix-huit points de pourcentage comparativement à quatorze et quinze points au Québec. (Tableau A2)

**Figure 4**  
Taux de diplomation<sup>1</sup> au secondaire selon le sexe,  
Lanaudière et le Québec, 1998 à 2001 (cohortes de 1991 à 1994) (en %)



<sup>1</sup> Après sept ans.

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Résultats aux épreuves uniques de juin 1998 à juin 2001 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire, Direction de la sanction des études et Direction des statistiques et des études quantitatives, avril 1999b, 2000c, 2001, 2002f.

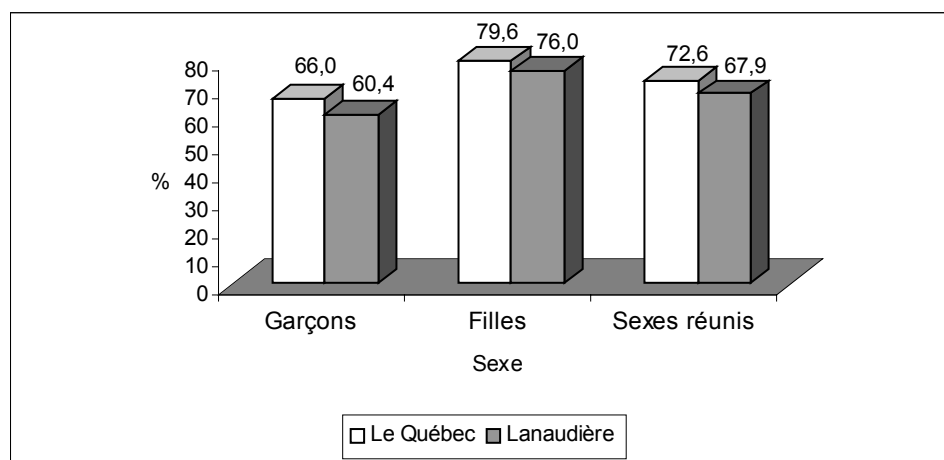
Que ce soit à la Commission scolaire des Samares ou à celle des Affluents, les données illustrent la même tendance, à savoir que les taux de diplomation des filles demeurent toujours nettement supérieurs à ceux des garçons. Selon la commission scolaire et l'année prises en compte, ces écarts varient de quatorze points à plus de vingt points en faveur des filles. Ces données, de l'avis de plusieurs spécialistes, illustrent les difficultés scolaires particulières des garçons dans le système éducatif actuel<sup>14</sup>. Mais elles révèlent

par les garçons (73 %) demeure de sept points inférieur à la moyenne des garçons des pays de l'OCDE (80 %), ce qui classe le Québec au 16<sup>e</sup> rang parmi les vingt pays de l'OCDE qui présentent des résultats selon le sexe (Foucault, 2001).

<sup>14</sup> Récemment, des débats, parfois enflammés, sur le retard des garçons ont eu cours dans les médias québécois. La baisse du temps consacré à l'éducation physique, la diminution, voire l'abolition, dans certaines écoles des récréations, l'impossibilité de bouger physiquement, d'agir, d'être actif, la promotion des valeurs dites « féminines » de respect des consignes, de soumission à l'autorité, de docilité, de tranquillité, de conformité aux règles, l'absence de modèles masculins et la prédominance des femmes surtout dans l'enseignement au primaire sont identifiés comme étant des facteurs qui pourraient avoir contribué à forger une école où les garçons se sentent un peu plus « marginalisés ». La réforme de l'éducation qui a cours dans les écoles primaires et secondaires, proposant l'adoption de la pédagogie par projet et le recours à des méthodes qui favorisent plusieurs styles d'apprentissage, devrait concourir à rééquilibrer les forces entre les sexes en matière de poursuite des études et de diplomation. De plus, le lancement, en septembre 2003, du programme *Ça bouge à l'école* dans toutes les écoles secondaires du Québec, devrait améliorer l'accès en parascolaire à des activités physiques et sportives qui, pour beaucoup de garçons, demeurent le premier contact avec la réussite et la valorisation de soi (Bouchard, Coulombe et St-Amant, 1994 ; Gruda, 2002 ; Ferland, 2002 ; MEQ, 2002i).

aussi la diversité des styles cognitifs des élèves selon le sexe, les aptitudes différentes, les façons variées de réagir, les différences dans les rythmes d'apprentissage et la variabilité de l'estime de soi. Ces différences illustrent la nécessité d'ajuster les méthodes pédagogiques pour susciter l'intérêt tant des garçons que des filles dans la transmission des connaissances et dans le goût du savoir (Ferland, 2002).

**Figure 5**  
**Taux de diplomation<sup>1</sup> au secondaire selon le sexe,**  
**Lanaudière et le Québec, 1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %)**

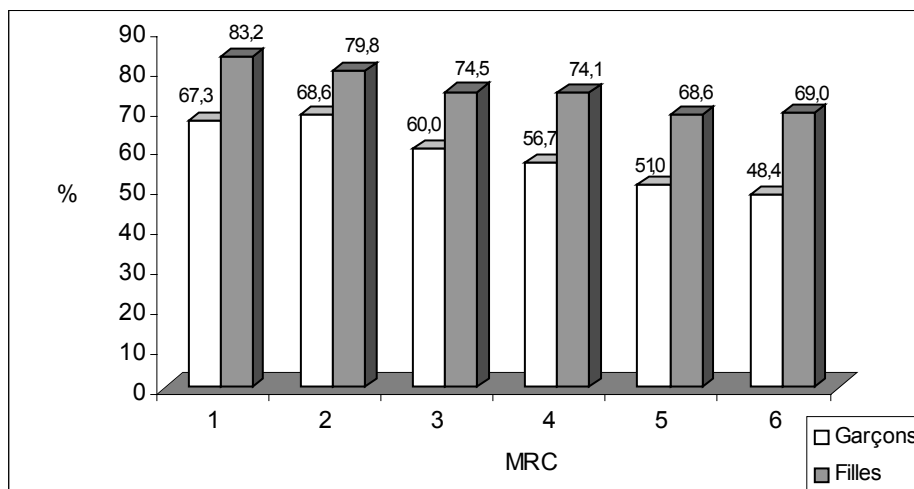


<sup>1</sup> Après sept ans

Source : PERRON, M., M. GAUDREAU, L. RICHARD et S. VEILLETTE. *Jeunes de la ville ou de la campagne : quelles différences ?* Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 2000, p.70.

Dans Lanaudière, quel que soit le territoire de MRC, le taux de diplomation des garçons demeure nettement plus faible que celui des filles entre 1996 et 1998. Selon la MRC, il oscille, pour les garçons, de 48,4 % à 68,6 %, tandis que chez les filles, il se situe à son plus bas niveau à 69,0 % pour atteindre 83,2 % dans le meilleur des cas. Les différences les plus marquées entre les taux des filles et ceux des garçons sont observées dans les MRC de Matawinie (respectivement 69 % et 48,4 %), de Montcalm (68,6 % et 51,0 %) et des Moulins (74,1 % et 56,7 %) où les écarts se situent respectivement à près de 21 points et de 18 points de pourcentage. (Tableau A3)

**Figure 6**  
**Taux de diplomation<sup>1</sup> au secondaire selon le sexe**  
**et la MRC, 1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %)**



1 = Joliette                      2 = L'Assomption  
 3 = D'Autray                  4 = Les Moulins  
 5 = Montcalm                6 = Matawinie

<sup>1</sup> Après sept ans.

Source : PERRON, M., M. GAUDREAU, L. RICHARD et S. VEILLETTE. *Jeunes de la ville ou de la campagne : quelles différences ?* Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 2000, p. 70.

### 2.1.3 Des différences selon les MRC

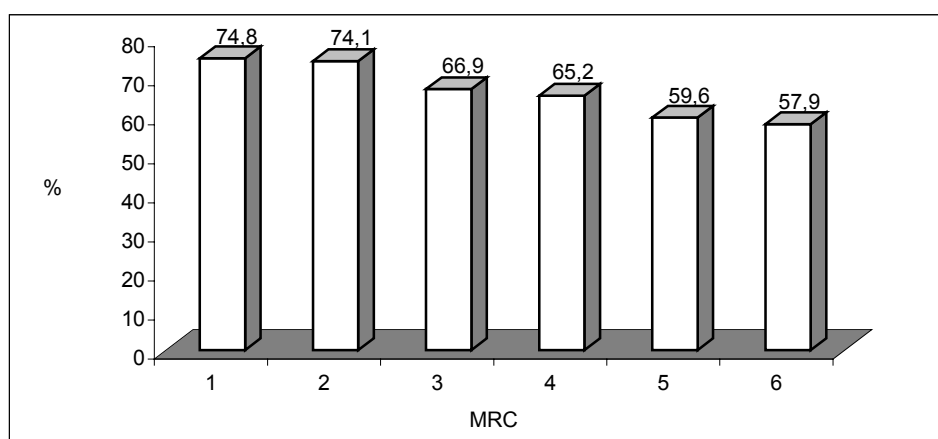
L'état de situation, publié dans Lanaudière en 2001, mettait en évidence une relation entre le niveau de scolarité<sup>15</sup> de la population et les taux de diplomation des jeunes<sup>16</sup> (Lemire, 2001). En effet, les taux d'obtention d'un diplôme au secondaire demeurent plus

<sup>15</sup> Selon les données du recensement canadien de 1996, Lanaudière compte, toutes proportions gardées, presque deux fois moins de personnes âgées de 15 ans et plus détentrices d'un diplôme universitaire (6,7 %) que le Québec (12,2 %) (Lemire, 2001).

<sup>16</sup> Les travaux du groupe de recherche ÉCOBES dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean ont permis de mieux documenter cette relation. Ainsi, la scolarité de la mère, plus systématiquement que celle du père, est reliée à la performance scolaire des élèves. Alors que 18 % des élèves dont la mère a fait des études universitaires obtiennent des résultats supérieurs à 85 % en français et en mathématiques, seulement 4,3 % de ceux dont la mère n'a pas complété ses études secondaires ont d'aussi bons résultats. Il semble aussi que le destin scolaire des élèves demeure largement tributaire de l'origine sociale, puisqu'aux inégalités d'accès à la poursuite des études se superposent aussi des inégalités de choix (filières et domaines de formation). De plus, leurs résultats de recherche montrent l'existence d'une certaine force d'inertie en matière de mobilité sociale. En effet, moins le niveau de scolarité des deux parents est élevé, moins grandes sont les chances qu'un élève souhaite étudier au collège ou à l'université et plus les risques sont grands de le voir interrompre ses études durant ou immédiatement après ses études secondaires. Tous ces résultats viennent confirmer la forte corrélation observée au Québec, à l'échelle des municipalités régionales de comté, entre le taux de diplomation au secondaire et la scolarité de la population adulte. Finalement, mentionnons que quatre facteurs accroissent les probabilités que les élèves interrompent leurs études : par ordre décroissant, il s'agit du désaccord des parents avec le projet d'études de l'élève, le fait de ne consacrer aucun moment aux travaux scolaires à la maison, la présence de symptômes de mal-être à l'école et le fait de ne pas participer aux activités parascolaires qui augmente chez l'élève le sentiment d'appartenance à l'école (Perron, et al., 2000 ; Perron, Gaudreault et Veillette, 2001).

faibles dans les MRC où les pourcentages de la population faiblement scolarisée sont plus élevés, comptant, toutes proportions gardées, plus de personnes n'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année et moins de diplômés universitaires. Inversement, les territoires de MRC, où les taux de diplomation les rangent parmi les plus élevés de la région (Joliette avec 74,8 % et L'Assomption avec 74,1 %), se classent aussi parmi les territoires où les proportions de personnes détenant un diplôme universitaire demeurent parmi les plus fortes et où celles qui n'avaient poursuivi d'études au-delà de la huitième année restent les plus basses<sup>17</sup>. (Tableau A3)

**Figure 7**  
Taux de diplomation<sup>1</sup> au secondaire selon la MRC  
1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %)



1 = Joliette                      2 = L'Assomption  
3 = D'Autray                4 = Les Moulins  
5 = Montcalm               6 = Matawinie

<sup>1</sup> Après 7 ans.

Source : PERRON, M., M. GAUDREAU, L. RICHARD et S. VEILLETTE. *Jeunes de la ville ou de la campagne : quelles différences ?* Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 2000, p. 70.

Les territoires de MRC de Lanaudière ayant, entre 1996 et 1998, les plus faibles taux de diplomation de leurs adolescents sont les MRC de Matawinie (57,9 %), de Montcalm (59,6 %), des Moulins (65,2 %) et de D'Autray (66,9 %). Parmi les 99 territoires de MRC du Québec, ces MRC se classent en matière de diplomation parmi les dernières (respectivement 97<sup>e</sup>, 95<sup>e</sup>, 81<sup>e</sup> et 68<sup>e</sup> place). (Tableau A3)

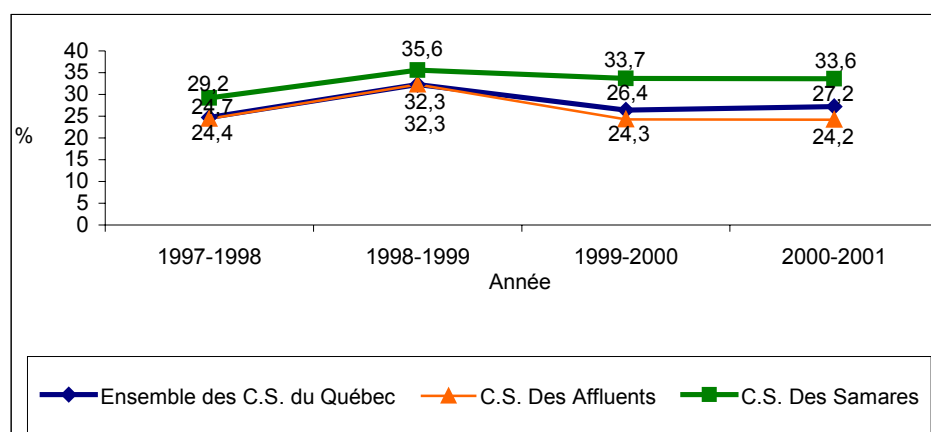
<sup>17</sup> Les MRC où la population est davantage scolarisée peuvent compter généralement sur la présence à proximité d'infrastructures d'éducation post-secondaire (cégep par exemple) et d'une plus grande disponibilité de services facilitant la poursuite d'études post-secondaires (disponibilité de cours universitaires offerts sur place, bibliothèques, proximité des grands centres urbains, etc.). À l'opposé, comme les travaux du Groupe ÉCOBES l'ont démontré, la faible densité démographique, l'éloignement des grands centres, l'absence à proximité de services publics dédiés à l'éducation, la structure des emplois, la nature de ces derniers et les exigences demandées pour les occuper sont aussi associés à la faible scolarisation de la population et à des plus faibles taux de diplomation au secondaire (Perron et al., 2000 ; Lemire, 2001).

## 2.2 Pourcentage de sortants sans diplôme du secondaire

En 2000-2001, près de trois élèves du secondaire sur dix (28,2 %) dans Lanaudière ont abandonné l'école secondaire avant d'avoir obtenu leur diplôme, soit une proportion légèrement supérieure à celle mesurée pour l'ensemble des commissions scolaires du Québec (27,2 %). Cette même année, les données révèlent que 1 051 élèves ont abandonné l'école secondaire avant d'avoir obtenu leur diplôme dans Lanaudière. Au Québec, entre 1997-1998 et 2000-2001, le pourcentage de sortants sans diplôme (SSDIP) s'est accru de 2,5 points de pourcentage, étant passé de 24,7 % à 27,2 %. Dans Lanaudière, au cours de la même période, le pourcentage a augmenté de 26,6 % à 28,2 %, soit un écart de 1,6 point qui reste moins important que celui observé dans l'ensemble des commissions scolaires québécoises (2,5 points). (Tableau A4)

Les données de la Commission scolaire des Samares montrent que le pourcentage de sortants sans diplôme du secondaire varie de 29,2 % en 1997-1998 à 33,7 % en 1999-2000 et à 33,6 % en 2000-2001. À la Commission scolaire des Affluents, ce même pourcentage est demeuré stable durant la même période, étant passé de 24,4 % en 1997-1998 à 24,3 % en 1999-2000 et à 24,2 % en 2000-2001. En matière de décrochage scolaire au secondaire en 2000-2001, un écart supérieur de neuf points de pourcentage défavorise la Commission scolaire des Samares par rapport à la Commission scolaire des Affluents, alors qu'il n'était que de 4,8 points en 1997-1998. (Tableau A4)

**Figure 8**  
Proportion de sortants sans diplôme du secondaire selon la commission scolaire et le Québec, 1997-1998 à 2000-2001 (en %)



Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Données sur les sortants sans diplôme du secondaire*, Laval, Direction régionale de Laval, de Laurentides et de Lanaudière, 2002, 5 p.

À la commission scolaire des Samares, en 2000-2001, plus d'un élève sur trois (33,6 %) avait abandonné l'école secondaire sans s'être réinscrit nulle part au Québec l'année suivante, soit en formation générale des jeunes ou des adultes ou en formation professionnelle. À la Commission scolaire des Affluents, c'est près d'un élève sur quatre (24,2 %) qui fait partie des décrocheurs du secondaire.

En 2000-2001, dans l'ensemble des commissions scolaires du Québec, plus on avance dans le cheminement scolaire au secondaire, plus le pourcentage de sortants sans diplôme du secondaire a tendance à augmenter, passant de 2,1 % en 1<sup>re</sup> secondaire à 8,1 % en 5<sup>e</sup> secondaire. Dans Lanaudière, cette proportion passe de 1,8 % en 1<sup>re</sup> secondaire pour se stabiliser ensuite à 6,9 % en 4<sup>e</sup> secondaire et à 6,7 % en 5<sup>e</sup> secondaire. À la Commission scolaire des Samares, pour la même année, le pourcentage de décrocheurs du secondaire se situe à 3,0 % en première secondaire, à 6,2 % en deuxième secondaire, à 8,6 % en troisième, à 6,9 % en quatrième secondaire et à 8,2 % en cinquième secondaire. À la Commission scolaire des Affluents, ces mêmes pourcentages atteignent respectivement 1 %, 3,1 %, 5,1 %, 6,8 % et 5,6 %, soit des proportions plus faibles que celles enregistrées au Québec et à la Commission scolaire des Samares (MEQ, 2002h). (Tableau A5)

Une enquête de Statistique Canada<sup>18</sup> permet de décrire quelques caractéristiques du profil des décrocheurs au Canada. Ces derniers semblent être plus nombreux à provenir de familles dont les parents n'ont pas terminé leurs études secondaires et de familles composées d'un seul parent comme soutien de ménage. Les décrocheurs avaient aussi obtenu, en moyenne, des notes plus faibles que les diplômés et étaient, toutes proportions gardées, plus nombreux à avoir redoublé une année au niveau primaire. Cependant, les difficultés scolaires n'apparaissent pas être le seul facteur de décrochage des jeunes puisque certains conservent malgré tout de bonnes notes en classe. Il appert que le désir de travailler pour les garçons, la grossesse à l'adolescence et l'éducation des enfants chez certaines filles, de même que le travail à temps plein demeurent aussi d'autres motifs qui contribuent au décrochage scolaire. On y apprend également que les trois quarts des décrocheurs ont par la suite regretté leurs décisions (Parent, 2002).

### **2.3 Le taux de réussite des élèves du secondaire**

Le taux de réussite aux épreuves uniques du ministère de l'Éducation en juin 2001 des élèves du secondaire de la Commission scolaire des Samares se situe à 83,4 %, pour une note finale moyenne aux épreuves uniques de 71,1 %. À la Commission scolaire des Affluents, un pourcentage légèrement supérieur de 84,2 % des élèves du secondaire ont réussi à satisfaire aux exigences nécessaires pour obtenir leur diplôme d'études secondaires et la note moyenne totale atteint 72,4 %. À la Commission scolaire Sir Wilfrid-Laurier, le taux de réussite des élèves aux épreuves uniques est de 81,9 % pour

---

<sup>18</sup> Ce document publié par Statistique Canada s'intitule *À la croisée des chemins. Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition* (Parent, 2002).



une note finale moyenne de 70,1 %. En comparaison, les élèves de l'ensemble des écoles du secteur public du Québec cumulent un taux de réussite de 85,9 % et obtiennent une note finale moyenne de 72,1 %. Dans Lanaudière, ces données atteignent respectivement 83,9 % et 71,9 %. À cet égard, les élèves de Lanaudière ne se distinguent pas des élèves québécois du secteur public en matière de taux de réussite aux épreuves uniques et de la note finale moyenne à celles-ci. (Tableau A6)



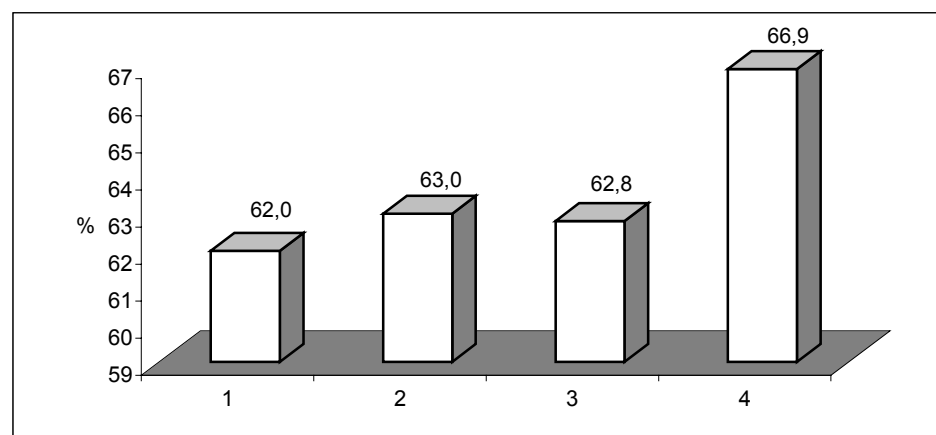
## **CHAPITRE TROIS : UN PORTRAIT DE LA DIPLOMATION AU SECONDAIRE DES JEUNES ET DE L'INDICE DE MILIEU SOCIOÉCONOMIQUE DES ÉCOLES**

---

### **3.1 La MRC de D'Autray**

- ✓ Le taux de diplomation au secondaire entre 1996 et 1998 atteint 66,9 % pour les jeunes de la MRC de D'Autray fréquentant l'école secondaire, ce qui place cette MRC au 68<sup>e</sup> rang parmi les 99 que compte le Québec. Ce taux de diplomation demeure plus faible que ceux de Lanaudière (67,9 %) et du Québec (72,6 %). Le territoire de la MRC de D'Autray se classe au quatrième rang dans Lanaudière, devançant ainsi les MRC de Matawinie (57,9 %), de Montcalm (59,6 %) et des Moulins (65,2 %) qui présentent de moins bonnes performances en matière de diplomation des jeunes au secondaire. (Tableau A3)
- ✓ Toujours pour les mêmes années, dans D'Autray, un écart de 14,5 points sépare les taux de diplomation des filles (74,5 %) de celui des garçons (60 %), ce qui s'avère être une différence inférieure à ce qui est observé dans Lanaudière (15,6 points) mais supérieure à celle qui sépare les filles (79,6 %) des garçons (66 %) au Québec (13,6 points). (Tableau A3)
- ✓ En 1996, cette MRC compte, toutes proportions gardées, en comparaison avec Lanaudière, plus de personnes de 15 ans et plus (23,8 % contre 18,6 %) qui n'ont pas atteint la neuvième année de scolarité et moins de personnes (4,5 % contre 6,7 %) qui ont obtenu un diplôme universitaire. (Tableau A3)
- ✓ Les municipalités où les taux de diplomation au secondaire demeurent les plus faibles entre 1996 et 1998 sont Lavaltrie (62 %), Lanoraie-D'Autray (62,8 %) et Saint-Joseph-de-Lanoraie (63 %). (Tableau A7)
- ✓ Toujours pour les mêmes années, à Lavaltrie où est enregistrée la plus faible performance de la MRC de D'Autray, le taux de diplomation des garçons (51,9 %) demeure largement inférieur à celui des filles (72,2 %). Un écart de plus de vingt points de pourcentage les sépare à cet égard. De plus, il s'agit du pire taux de la MRC de D'Autray chez les garçons (Tableau A7)

**Figure 9**  
**Taux les plus faibles de diplomation au secondaire selon la municipalité de résidence,**  
**MRC de D'Autray, 1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %)**



1 = Lavaltrie                      2 = Saint-Joseph-de-Lanoraie  
 3 = Lanoraie D'Autray        4 = MRC de D'Autray

Source : GROUPE ÉCOBES. *Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de l'Éducation, Jonquière, Cégep de Jonquière, mai 2001.*

- ✓ À Lanoraie-D'Autray (70 % et 56,9 %) et à Saint-Joseph-de-Lanoraie (69,4 % et 57,8 %), les taux de diplomation des filles restent aussi plus élevés entre 1996 et 1998 que ceux des garçons, bien que les écarts observés entre les deux sexes soient moins importants, se situant, dans le premier cas, à 13,1 points et à 11,6 points de pourcentage dans le deuxième. (Tableau A7)
- ✓ Toujours dans ces trois municipalités, les taux de diplomation obtenus par les filles et les garçons restent toujours en deçà de ceux observés dans Lanaudière (respectivement 76 % et 60,4 %) et au Québec (79,6 % et 66,0 %). (Tableau A7)
- ✓ Cinq municipalités obtiennent les meilleures performances de leur territoire de MRC en termes de diplomation au secondaire de leurs jeunes. Il s'agit de Saint-Ignace-de-Loyola (78,6 %), de Saint-Charles-de-Mandeville (71,5 %), de Sainte-Élisabeth (71,4 %), de Berthierville (70,9 %) et de Sainte-Genève-de-Berthier (70,9 %) où plus de sept jeunes sur dix réussissent à obtenir leur diplôme d'études secondaires. De plus, leurs taux de diplomation au secondaire demeurent supérieurs à celui obtenu par les jeunes lanaudois (67,9 %). (Tableau A7)
- ✓ Les garçons de Saint-Charles-de-Mandeville (72,3 %), toutes proportions gardées, sont plus nombreux que les filles (70,6 %) à obtenir un diplôme d'études secondaires, la différence étant de 1,7 point de pourcentage en faveur des garçons. Il s'agit de la seule municipalité de ce territoire de MRC à cumuler un taux de diplomation des garçons supérieur à celui des filles. (Tableau A7)

- ✓ L'analyse des indices de milieu socioéconomique par école primaire de ce territoire de MRC révèle que l'école des Grands Vents, située à Saint-Gabriel-de-Brandon, obtient le pire score de l'ensemble des écoles primaires de cette MRC, atteignant 40,7 %, soit un rang décile de 10. Elle se classe ainsi parmi les écoles où le risque de non-diplomation au secondaire est le plus élevé. Près de la moitié (44,2 %) des familles ayant des enfants de moins de 18 ans qui fréquentent l'école des Grands Vents vivent sous le seuil de faible revenu. De plus, en 1998-1999, la probabilité de non-retard des élèves à 8 ans et à 12 ans, soit en troisième année et en sixième année du primaire, atteint respectivement 89,2 % et 73,9 % dans cette école, tandis que l'indice de diplôme à 19 ans atteint 62,3 %. (Tableau A8)
- ✓ Les écoles primaires Ste-Anne de Saint-Norbert (30,5 %) et Youville de Saint-Charles-de-Mandeville (30,5 %), obtiennent aussi des scores à l'indice de milieu socioéconomique qui dépassent 30 %. Les proportions de familles à faible revenu se situent respectivement à 31,3 % et 31,7 %, ce qui classent ces écoles primaires au 9<sup>e</sup> rang décile. Aussi, les probabilités de diplôme à 19 ans atteignent en 1998-1999 respectivement 58,7 % et 59,1 %. De plus, environ un élève sur cinq (respectivement 19,6 % et 19,5 %) de ces écoles avaient un retard à l'âge de 8 ans et plus d'un élève sur quatre (respectivement 26,8 % et 27,2 %) avait redoublé au moins une année scolaire à l'âge de 12 ans. (Tableau A8)
- ✓ L'école secondaire Bermon de Saint-Gabriel-de-Brandon<sup>19</sup>, avec un indice de milieu socioéconomique qui atteint 36,5 %, demeure celle qui obtient le pire score des trois écoles secondaires de ce territoire de MRC. La proportion de familles à faible revenu parmi les élèves qui fréquentent cette école se situe 39,5 % et la probabilité en 1998-1999 d'obtenir un diplôme d'études secondaires à 19 ans atteint seulement 61,6 %. (Tableau A9)
- ✓ Les autres écoles secondaires de ce territoire de MRC sont les écoles secondaires De la Rive à Lavaltrie et Pierre-de-L'Estage à Berthierville. Elles obtiennent respectivement des indices de milieu socioéconomique de 25,6 % et de 26,5 %. Les pourcentages de familles vivant sous le seuil de faible revenu sont également plus bas que ceux de l'école secondaire Bermon, atteignant 19,9 % pour la première et 22,9 % pour la seconde. Les probabilités d'obtenir un diplôme à 19 ans se situent respectivement à 54,9 % et à 65,9 %. (Tableau A9)

### **3.2 La MRC Joliette**

- ✓ Les jeunes de la MRC de Joliette, avec un taux de diplomation de 74,8 % entre 1996 et 1998, obtiennent la meilleure performance parmi les MRC lanaudoises, ce qui la place

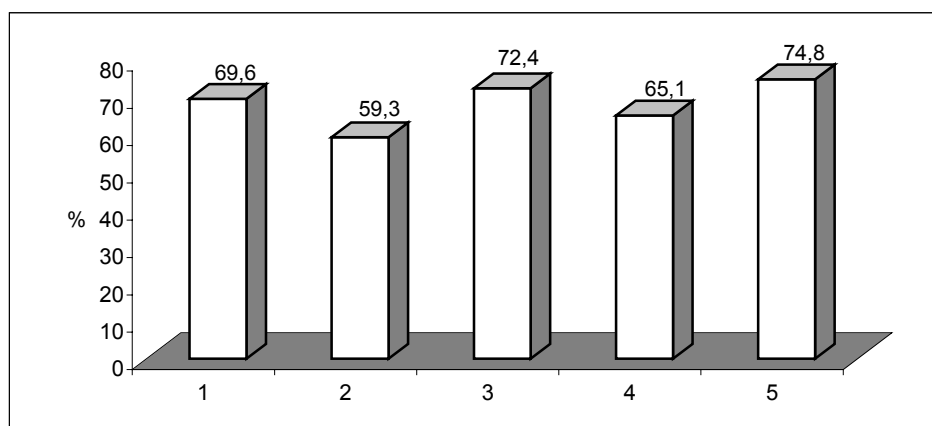
---

<sup>19</sup> Cette école est l'une des six relevant de la Commission scolaire des Samares qui a été ciblée par *Agir autrement pour la réussite des élèves du secondaire en milieu défavorisé*.

au 22<sup>e</sup> rang parmi les 99 MRC du Québec. Cette performance demeure aussi supérieure de près de sept points (6,9) de pourcentage à celle de Lanaudière (67,9 %) et de 2,2 points à celle du Québec. (Tableau A3)

- ✓ Pour la MRC de Joliette, un écart de près de 16 points de pourcentage sépare le taux de diplomation des filles (83,2 %) de celui des garçons (67,3 %) entre 1996 et 1998. Les garçons de cette MRC font mieux en cette matière que ceux de Lanaudière (60,4 %) ou ceux du Québec (66,0 %). La différence atteint respectivement 6,9 points et 1,3 point de pourcentage. Pour les filles de la MRC de Joliette, ces écarts se situent respectivement à 7,2 points (83,2 % contre 76 %) et 3,6 points (83,2 % contre 79,6 %) de pourcentage. Il s'agit de la meilleure performance lanaudoise en matière de diplomation au secondaire chez les filles et de la seconde, après la MRC de L'Assomption (68,6 %), pour les garçons. (Tableau A3)
- ✓ Dans la MRC de Joliette, en 1996, près d'une personne âgée de 15 ans et plus sur douze (8,4 %) a obtenu un diplôme universitaire, ce qui s'avère une proportion plus élevée que celle observée dans Lanaudière (6,7 %), mais néanmoins inférieure à celle du Québec (12,2 %). D'autre part, près d'une personne de 15 ans et plus sur cinq (19,3 %) dispose d'un faible niveau de scolarité (moins de neuf années de scolarité) comparativement à 18,6 % dans Lanaudière et à 18,1 % au Québec. (Tableau A3)
- ✓ Parmi les dix municipalités qui composent la MRC de Joliette, cinq municipalités présentent entre 1996 et 1998 des taux de diplomation au secondaire qui restent plus faibles qu'ailleurs dans la MRC. Il s'agit de Saint-Pierre et de Notre-Dame-de-Lourdes (59,3 %), de Sainte-Mélanie (65,1 %), de Joliette (69,6 %) et de Saint-Paul (72,4 %). (Tableau A10)
- ✓ D'autres municipalités de cette MRC, par contre, présentent des performances en matière de diplomation au secondaire nettement supérieures à ce qui observé dans Lanaudière (67,9 %) ou au Québec (72,6 %). Ce sont Saint-Thomas (81,3 %), Saint-Ambroise-de-Kildare (81,2 %) et Saint-Charles-Borromée (80,9 %) où plus de huit élèves sur dix obtiennent leur diplôme d'études secondaires. Cette situation est particulièrement attribuable à l'excellente performance des filles originaires de ces municipalités. En effet, elles obtiennent des taux de diplomation au secondaire qui atteignent respectivement 91,7 %, 89,3 % et 85,1 %, ce qui les classe nettement au-dessus du taux de diplomation des filles de Lanaudière (76,0 %) ou du Québec (79,6 %). (Tableau A10)
- ✓ À Crabtree (78,8 %) et à Notre-Dame-des-Prairies (78,8 %), plus des trois quarts des jeunes obtiennent leur diplôme d'études secondaires. Le taux de diplomation atteint 87,1 % parmi les filles et 73 % parmi les garçons, soit un écart de plus de quatorze points de pourcentage. (Tableau A10)

**Figure 10**  
**Taux les plus faibles de diplomation au secondaire selon la municipalité de résidence,**  
**MRC Joliette, 1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %)**



1 = Joliette                      2 = Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Pierre  
 3 = Saint-Paul                4 = Sainte-Mélanie  
 5 = MRC Joliette

Source : GROUPE ÉCOBES. *Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de l'Éducation, Jonquière, Cégep de Jonquière, mai 2001.*

- ✓ Parmi les municipalités où les taux de diplomation sont parmi les plus faibles de la MRC, Sainte-Mélanie et Joliette se distinguent en présentant des écarts de 26,3 et 21,3 points de pourcentage entre les taux de diplomation des filles (respectivement 78,2 % et 81 %) et ceux des garçons (51,9 % et 59,7 %). En comparaison avec Lanaudière (15,6 points) et le Québec (13,6 points), ces différences de diplomation entre les sexes s'avèrent nettement plus importantes. Pour Saint-Pierre et Notre-Dame-de-Lourdes, cette différence entre le taux des filles (65,6 %) et celui des garçons (53,1 %) se situe à 12,5 points de pourcentage. Les garçons de Sainte-Mélanie, avec un taux de 51,9 %, sont ceux qui obtiennent la pire performance en cette matière chez les garçons de la MRC de Joliette. (Tableau A10)
- ✓ Parmi les écoles primaires de la MRC de Joliette, l'école primaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Saint-Paul est celle qui présente l'indice de milieu socioéconomique le plus défavorable, ce dernier atteignant 31,5 % en 2001-2002, soit un rang décile de 9. Dans cette école, plus d'une famille ayant des enfants de moins de 18 ans sur quatre (27,1 %) vit sous le seuil de faible revenu. De plus, en 1998-1999, un élève sur huit (12,2 %) présente un retard à 8 ans ou en troisième année tandis qu'un élève sur trois (33 %) en a un à l'âge de 12 ans, soit en sixième année, au moment de passer au secondaire. En bout de ligne, la probabilité d'obtenir un diplôme à 19 ans atteint un niveau très faible, se situant à 57,6 % seulement. (Tableau A11)
- ✓ À Joliette, le Joliette Elementary School (27,2 %) et les écoles primaires Ste-Thérèse (26,2 %), Marie-Charlotte (26,1 %) et Mgr J-A-Papineau (25,9 %) présentent, elles

aussi, des indices de milieu socioéconomique assez défavorables. Dans les écoles Ste-Thérèse, Mgr J-A-Papineau<sup>20</sup> et Joliette Elementary School, les proportions de familles à faible revenu se situent respectivement à 33,1 %, 32,2 % et 23,5 %. D'autre part, les indices probables de diplôme à 19 ans atteignent, en 1998-1999, respectivement 58,9 %, 60,7 % et 61,1 % pour ces trois écoles primaires francophones<sup>21</sup>. (Tableau A11)

- ✓ Hormis l'école secondaire de l'Espace-Jeunesse qui demeure une école pour clientèle particulière, les indices de milieu socioéconomique les plus défavorables pour les écoles secondaires de la MRC sont enregistrés au Joliette High School et à l'école secondaire Barthélémy-Joliette où ils atteignent respectivement 28,7 % et 25,8 %. Dans ces deux écoles secondaires, une famille avec enfants de moins de 18 ans sur quatre (respectivement 26,5 % et 24,5 %) vit sous le seuil de faible revenu. À l'école Barthélémy-Joliette, près du tiers (32,8 %) des élèves avaient eu un retard scolaire à 12 ans, soit en sixième année, au moment de passer au secondaire et la probabilité, en 1998-1999, d'obtenir un diplôme à 19 ans atteint 61,3 %. Au Joliette High School, la probabilité d'obtenir un diplôme à 19 ans n'était pas disponible pour l'année 1998-1999. (Tableau A12)
- ✓ L'école secondaire Thérèse-Martin, avec un indice de milieu socioéconomique de 23,1 %, reste celle qui fait meilleure figure parmi toutes les écoles secondaires de cette MRC. Les indices de réussite scolaire y sont aussi plus avantageux. En effet, la probabilité de diplôme à 19 ans atteint 69,7 %, soit la meilleure performance des écoles secondaires de cette MRC, tandis que les indices de non-retard à 8 ans et à 12 ans y demeurent aussi plus élevés, se situant dans le premier cas à 91,4 % et à 76,1 % dans le second. (Tableau A12)

### **3.3 La MRC L'Assomption**

- ✓ Entre 1996 et 1998, avec un taux de diplomation au secondaire de 74,1 %, la MRC de L'Assomption se hisse au deuxième rang parmi l'ensemble des MRC lanaudoises et occupe la 28<sup>e</sup> place parmi les 99 MRC québécoises. Ce taux dépasse de 6,2 points de pourcentage celui de Lanaudière (67,9 %) et de 1,5 point celui du Québec (72,6 %). (Tableau A3)
- ✓ La MRC de L'Assomption demeure celle qui concentre la population la plus scolarisée de Lanaudière. En effet, en 1996, près d'une personne de 15 ans et plus sur dix (9,1 %) détient un diplôme universitaire et près de une personne sur sept (13,9 %) n'a pas atteint la neuvième année. (Tableau A3)

---

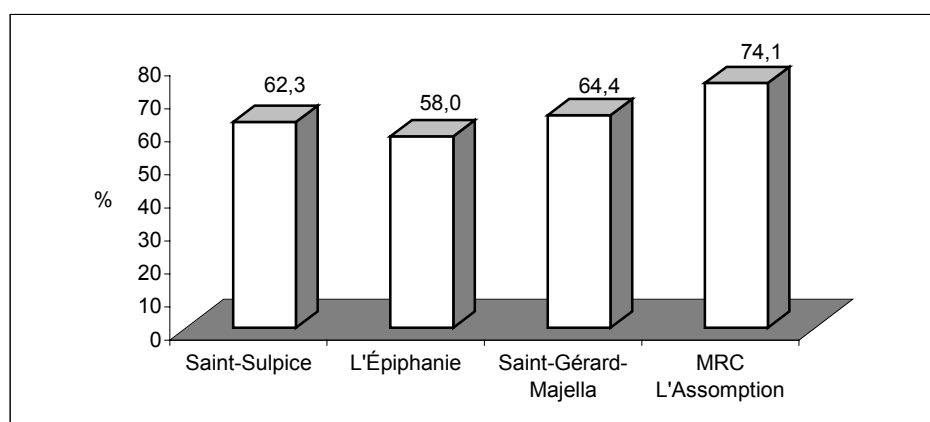
<sup>20</sup> Cette information sur le pourcentage de familles à faible revenu n'est pas disponible pour l'école Marie-Charlotte.

<sup>21</sup> L'indice probable de diplôme à 19 ans n'était pas disponible pour le Joliette Elementary School.



- ✓ Entre 1996 et 1998, pour ce territoire de MRC, une différence de 11,2 points de pourcentage est relevée entre les taux de diplomation des filles (79,8 %) et des garçons (68,6 %). Il s'agit du plus petit écart entre les filles et les garçons observé dans l'ensemble de Lanaudière où il se situe à 15,6 points de pourcentage. Cette différence demeure aussi plus faible que celle enregistrée entre les taux de diplomation selon le sexe au Québec (13,6 points). (Tableau A3)
- ✓ Entre 1996 et 1998, les garçons de ce territoire de MRC demeurent ceux qui obtiennent le taux de diplomation au secondaire le plus élevé parmi l'ensemble des garçons de la région avec un pourcentage de 68,6 %. Il dépasse de 8,2 points de pourcentage la moyenne régionale des garçons (60,4 %) et de 2,6 points celle des garçons du Québec (66 %). (Tableau A3)
- ✓ Toujours pour ces mêmes années, les taux de diplomation au secondaire les plus faibles sont enregistrés dans les municipalités de l'Épiphanie (58 %), de Saint-Sulpice (62,3 %) et de Saint-Gérard-Majella (64,4 %), et ce, en raison de la moins bonne performance des garçons de ces municipalités. En effet, leurs taux atteignent respectivement 52,9 %, 52,7 % et 55,8 %. Les écarts entre les filles et les garçons de ces municipalités se situent à 18,5 points de pourcentage pour Saint-Sulpice (71,2 % contre 52,7 %), à 17,3 points pour Saint-Gérard-Majella (73,1 % contre 55,8 %) et à 9,8 points pour l'Épiphanie (62,7 % contre 52,9 %). (Tableau A13)

**Figure 11**  
**Taux les plus faibles de diplomation au secondaire selon la municipalité de résidence,**  
**MRC L'Assomption, 1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %)**



Source : GROUPE ÉCOBES. Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de l'Éducation, Jonquière, Cégep de Jonquière, mai 2001.

- ✓ Le taux de diplomation au secondaire le plus élevé est observé à Repentigny où il culmine à 79,1 %, soit 83,7 % pour les filles et 74,5 % pour les garçons. Ce sont les meilleurs taux de la MRC de L'Assomption pour les filles comme pour les garçons. Les municipalités de Le Gardeur (70,2 %), de Charlemagne (70,6 %) et de L'Assomption (70,6 %) obtiennent, pour leur part, des taux de diplomation au secondaire qui oscillent autour de 70 %. (Tableau A13)
- ✓ Les indices de milieu socioéconomique les plus défavorables parmi les écoles primaires de la MRC de L'Assomption sont enregistrés dans deux écoles situées à l'Épiphanie, soit l'école Saint-Guillaume et l'école Mgr-Mongeau. Ils atteignent respectivement 35,8 % et 35,7 %, ce qui les classe dans le 10<sup>e</sup> décile, soit la cote qui qualifie les écoles les plus défavorisées en termes de probabilité de réussite scolaire. (Tableau A14)
- ✓ Toujours dans ces deux écoles primaires, plus d'une famille sur quatre (respectivement à 25,8 % et 26,3 %) est considérée à faible revenu en 1996. En 1998-1999, les indices de réussite scolaire de ces deux écoles demeurent aussi particulièrement faibles. Près d'un élève sur six (17,6 % et 17,4 %) avait un retard en troisième année et plus de quatre élèves sur dix (41, % et 41,5 %) avaient déjà redoublé au moins une année scolaire à l'âge de 12 ans. Ceci se traduit par une probabilité d'obtenir un diplôme secondaire à 19 ans qui s'abaisse respectivement à 52,5 % et 52,6 % dans ces deux écoles. (Tableau A14)
- ✓ D'autres écoles primaires de ce territoire de MRC obtiennent des indices de milieu socioéconomique qui dépassent 25 %. Il s'agit des écoles Marguerite-Bourgeois (27,4 %), Amédée-Marsan (27,2 %) et Saint-Louis (26,6 %), toutes situées à L'Assomption, de l'école Gareau (25,9 %) à Saint-Gérard-Majella et, finalement, de l'école Aux Quatre-Vents (25,7 %) à Saint-Sulpice. Leurs indices de milieu socioéconomique les classent au 7<sup>e</sup> décile. Hormis l'école Saint-Louis où ce pourcentage se situe à 24,9 %, les élèves des écoles Marguerite-Bourgeois (40,7 %) et Amédée-Marsan (37,2 %) cumulent, quant à eux, dans des proportions élevées des retards scolaires en sixième année. Les probabilités pour les élèves de ces écoles d'obtenir un diplôme à 19 ans demeurent aussi faibles, cet indice oscillant selon le cas autour de 60 % seulement. (Tableau A14)
- ✓ À l'école Gareau de Saint-Gérard-Majella, plus du tiers (33,6 %) des élèves avaient un retard scolaire à 12 ans, ce qui se traduit par une probabilité de diplomation à 19 ans qui se situe à seulement 59 %. À l'école Aux Quatre-Vents à Saint-Sulpice, la proportion des élèves ayant un retard à 12 ans atteint 24,3 % et la probabilité de diplomation à 19 ans se situe à seulement 54,4 %. (Tableau A14)
- ✓ Parmi les écoles secondaires de ce territoire de MRC, c'est l'école de l'Amitié qui recueille l'indice de milieu socioéconomique le plus défavorable, ce dernier

atteignant 25,5 %. Les indices de réussite scolaire indiquent que 10,3 % et 28,7 % des élèves de cette école avaient cumulé un retard en 3<sup>e</sup> année et en 6<sup>e</sup> année. L'indice probable d'obtenir un diplôme à 19 ans se situe à 56,8 %, ce qui signifie que plus de deux élèves sur cinq (43,2 %) n'obtiendraient pas leur diplôme d'études secondaires à l'âge de 19 ans. (Tableau A15)

### **3.4 La MRC Les Moulins<sup>22</sup>**

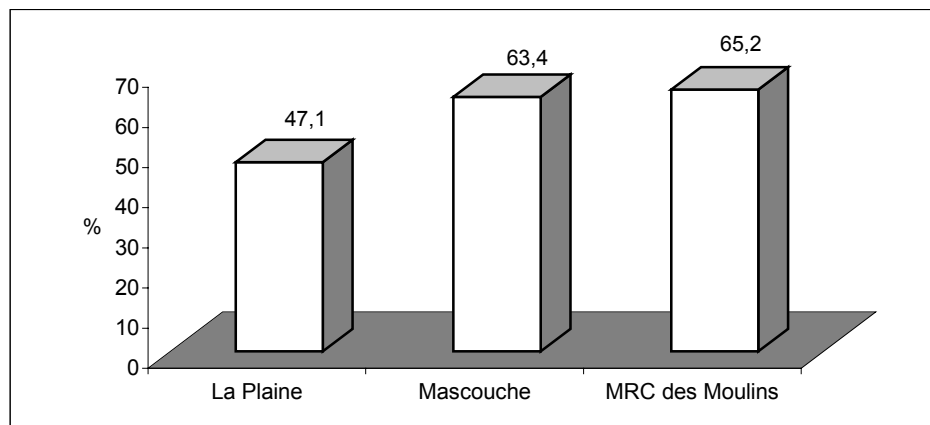
- ✓ À la MRC des Moulins, environ les deux tiers (65,2 %) des jeunes obtiennent un diplôme d'études secondaires, ce qui classe cette MRC au 81<sup>e</sup> rang parmi les 99 MRC québécoises. Il s'agit d'un taux de diplomation inférieur de 2,7 points à celui obtenu par Lanaudière et de 7,4 points à celui du Québec. Parmi les six MRC de Lanaudière, la MRC des Moulins se classe au troisième rang parmi celles ayant les moins bons taux de diplomation au secondaire, suivant de près les faibles performances des MRC de Matawinie (57,9 %) et de Montcalm (59,6 %) à ce chapitre. (Tableau A3)
- ✓ Un écart de 17,4 points sépare le taux de diplomation des filles (74,1 %) de celui des garçons (56,7 %). Cette différence dans la diplomation au secondaire des filles et des garçons s'avère supérieure à celles observées dans Lanaudière (15,6 points) et au Québec (13,6 points). (Tableau A3)
- ✓ Dans ce territoire de MRC, la proportion de personnes de 15 ans et plus n'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année (14,9 %) demeure plus faible que celles enregistrées dans Lanaudière (18,6 %) et au Québec (18,1 %). De plus, la proportion de personnes ayant obtenu un diplôme universitaire, qui se situe à 6,1 %, reste inférieure à celle de Lanaudière (6,7 %) et deux fois moins élevée que celle du Québec (12,2 %). Pourtant, les caractéristiques socioéconomiques et géographiques des résidents de ce territoire de MRC s'apparentent pour beaucoup à celles de sa voisine, la MRC de L'Assomption, qui concentre cependant une population beaucoup plus scolarisée. (Tableau A3)
- ✓ Le taux de diplomation au secondaire s'avère particulièrement bas à La Plaine, se situant à seulement 47,1 % comparativement à 63,4 % à Mascouche, à 68,1 % à Lachenaie et à 70,3 % à Terrebonne. (Tableau A16)
- ✓ Les garçons de La Plaine restent particulièrement affectés par un très faible taux de diplomation, ce dernier atteignant seulement 34,3 % contre 60,3 % pour celui des filles. Il s'agit d'un écart de 26 points de pourcentage qui sépare les taux de

---

<sup>22</sup> L'école Marie-Soleil-Tougas fait partie de la commission scolaire Seigneurie-des-Mille-Îles de la région des Laurentides. Cependant, le CLSC Lamater offre des services aux élèves et aux parents de cette école. C'est pourquoi il apparaissait pertinent de décrire les caractéristiques des élèves de cette école. L'indice de milieu socioéconomique atteint 29 %, pour un rang décile de 8. Un élève de cette école sur huit (12,6 %) cumule un retard scolaire en troisième année et près d'un sur cinq (18,1 %) avait redoublé au moins une année scolaire à l'âge de 12 ans. La probabilité de diplôme à 19 ans n'était pas disponible au moment où ce document a été publié.

diplomation des filles et des garçons, soit une différence presque deux fois plus importante que ce qui est observé entre les sexes au Québec (13,6 points) et nettement plus considérable que dans Lanaudière (15,6 points). À Mascouche et à Terrebonne, ces écarts entre les filles et les garçons atteignent respectivement 17,9 points (72,5 % contre 54,6 %) et 15,8 points de pourcentage (78,5 % contre 62,7 %). (Tableau A16)

**Figure 12**  
**Taux les plus faibles de diplomation au secondaire selon la municipalité de résidence,**  
**MRC Les Moulins, 1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %)**



Source : GROUPE ÉCOBES. Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de l'Éducation, Jonquière, Cégep de Jonquière, mai 2001.

- ✓ Parmi les écoles primaires de cette MRC, les écoles des Hauts-Bois (28,1 %) et Le Rucher (26,2 %) de Mascouche et l'école Notre-Dame (26,3 %) et Saint-Louis (25,9 %) de Terrebonne se distinguent en obtenant les pourcentages les plus élevés à l'indice de milieu socioéconomique. Suivent cependant de près toutes les écoles primaires de La Plaine qui, avec des pourcentages qui atteignent près de 26 %, demeurent aussi des écoles plus vulnérables à la faible diplomation au secondaire de leurs élèves. Il s'agit des écoles de l'Aubier (25,9 %), du Geai-Bleu (25,9 %), de Saint-Joachim (25,9 %), Du Boisé (25,9 %) et de l'Orée-des-Bois (25,8 %). À l'exception de l'école primaire des Hauts-Bois qui se classe au 8<sup>e</sup> rang décile, toutes les autres écoles primaires mentionnées obtiennent un rang de 7. (Tableau A17)
- ✓ Dans toutes les écoles primaires de La Plaine, une famille sur cinq (21 %) vit sous le seuil de faible revenu et un élève sur dix (10 %) avait déjà un retard scolaire à l'âge de 8 ans, soit en troisième année. De plus, plus du quart des élèves qui fréquentent ces écoles (26 % et 27 % selon les écoles) avaient redoublé au moins une année scolaire au moment de passer à l'école secondaire. Les probabilités d'obtenir un diplôme d'études secondaires à 19 ans s'en ressentent, oscillant, selon les écoles primaires, de 44,5 % à 45,7 %. (Tableau A17)

- ✓ Dans les écoles primaires de Terrebonne et de Mascouche qui présentent aussi une plus grande vulnérabilité par rapport à l'indice de milieu socioéconomique, les pourcentages de retard en sixième année varient de 15 % à 30 % selon le cas. Les probabilités de diplôme à 19 ans passent selon les écoles de 54 % à 61,8 %. (Tableau A17)
- ✓ Deux écoles secondaires de cette MRC se distinguent en obtenant des indices de milieu socioéconomique défavorables. Il s'agit des écoles secondaires de l'Odyssée, située à La Plaine et du Coteau de Mascouche qui obtiennent respectivement 25,7 % et 24,2 %. La première se classe au 6<sup>e</sup> décile tandis que la deuxième obtient le 5<sup>e</sup> rang. Dans ces deux écoles, le quart (respectivement 26,5 % et 24,6 %) des élèves avaient au moins redoublé une année scolaire à 12 ans tandis que les probabilités d'obtenir un diplôme du secondaire à l'âge de 19 ans se situent respectivement à 46,8 % et 57 % dans ces deux écoles secondaires. (Tableau A18)

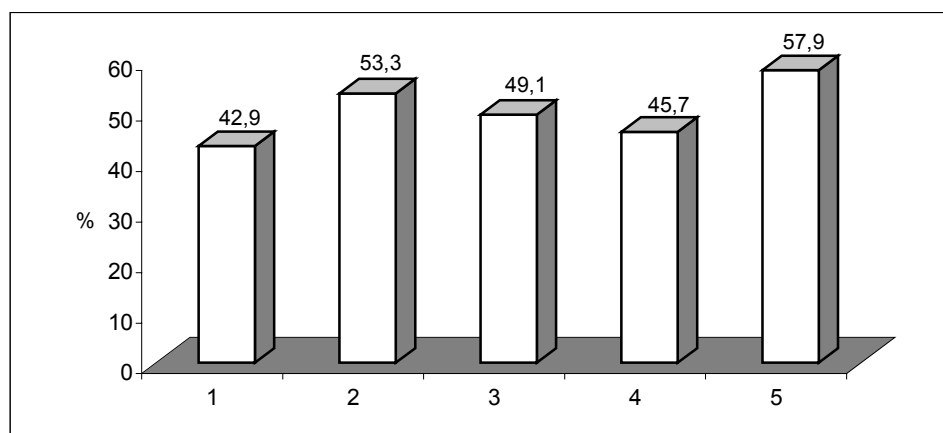
### **3.5 La MRC Matawinie**

- ✓ Entre 1996 et 1998, la MRC de Matawinie, avec un taux de diplomation de 57,9 %, se classe en 97<sup>e</sup> place parmi les 99 MRC québécoises. Non seulement cette faible performance en matière de diplomation au secondaire s'avère une des moins bonnes à l'échelle de la province, mais elle se situe aussi au tout dernier rang dans Lanaudière. Il s'agit d'une différence de 10 points de pourcentage avec la région et de 14,7 points avec le Québec. (Tableau A3)
- ✓ La comparaison des taux de diplomation au secondaire des filles (69 %) et des garçons (48,4 %) met en évidence un écart de 20,6 points de pourcentage, ce qui s'avère être, parmi les MRC lanaudoises, la plus importante différence observée entre les taux des filles et des garçons. Par comparaison, dans Lanaudière, cet écart atteint 15,6 points de pourcentage. (Tableau A3)
- ✓ Dans ce territoire de MRC, plus du quart (26,6 %) des personnes âgées de 15 ans et plus disposent d'un faible niveau de scolarité (moins de neuf années de scolarité) et une personne sur vingt (5,3 %) seulement y détient un diplôme universitaire. Ce territoire concentre une proportion nettement plus élevée que celles de Lanaudière (18,6 %) et du Québec (18,1 %) de personnes faiblement scolarisées et, inversement, on y compte, toutes proportions gardées, beaucoup moins de personnes ayant obtenu un diplôme universitaire. En effet, dans Lanaudière, cette proportion se situe à 6,7 % et à 12,2 % au Québec. (Tableau A3)
- ✓ Parmi la totalité des municipalités qui composent la MRC de Matawinie, quatre se distinguent en obtenant, entre 1996 et 1998, des taux de diplomation parmi les plus faibles de l'ensemble des municipalités de Lanaudière. Il s'agit de Chertsey (42,9 %), de Saint-Damien (45,7 %), de Saint-Côme (49,1 %) et de Saint-Alphonse-Rodriguez

(53,3 %) où les taux demeurent inférieurs ou dépassent à peine 50 %. À Chertsey (30,8 %), le taux de diplomation au secondaire atteint chez les garçons son niveau le plus bas de toutes les MRC Lanaudoises. (Tableau A19)

- ✓ Les jeunes de la réserve amérindienne de Manawan obtiennent un taux de diplomation au secondaire se situant à 6,3 %, soit un pourcentage particulièrement faible. Il atteint 8,2 % chez les garçons et à peine 3,2 % chez les filles. Le fait que les jeunes de Manawan soient obligés pour compléter leurs études secondaires de quitter leur communauté peut être un des facteurs explicatifs de cette très faible performance. (Tableau A19)

**Figure 13**  
**Taux les plus faibles de diplomation au secondaire selon la municipalité de résidence, MRC Matawinie, 1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %)**



1 = Chertsey                      2 = Saint-Alphonse-Rodriguez  
3 = Saint-Côme                4 = Saint-Damien  
5 = MRC Matawinie

Source : GROUPE ÉCOBES. Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de l'Éducation, Jonquière, Cégep de Jonquière, mai 2001.

- ✓ À Chertsey, moins du tiers (30,8 %) des garçons obtiennent leur diplôme d'études secondaires comparativement à 61,2 % pour les filles, soit une différence de 30,4 points de pourcentage. Les garçons de Saint-Côme (36,7 %) et de Saint-Alphonse-Rodriguez (36,8 %) obtiennent aussi des taux de diplomation qui demeurent beaucoup plus faibles que ceux des filles des mêmes municipalités (respectivement 61,2 % et 69,2 %). (Tableau A19)
- ✓ Hormis Saint-Damien qui échappe à la tendance en obtenant un taux de diplomation des filles (41,2 %) inférieur de 9,2 points de pourcentage à celui des garçons (50,5 %), les écarts entre les taux de diplomation des filles et des garçons de ces municipalités défavorisées en termes de réussite scolaire varient de 24,5 points à 32,4 points de

pourcentage en faveur des filles, soit parmi les différences les plus considérables selon le sexe observées dans Lanaudière. Ce sont les filles de Saint-Damien qui obtiennent la pire performance parmi celles de Lanaudière. (Tableau A19)

- ✓ Les municipalités de Saint-Zénon (71,9 %), de Saint-Félix-de-Valois (67,7 %), de Saint-Michel-des-Saints (66,7 %) obtiennent pour leur part les meilleurs taux de diplomation de la MRC de Matawinie en raison surtout de la bonne performance des filles de ces municipalités. Selon la municipalité concernée, les filles ont des taux qui atteignent respectivement 83,3 %, 79,2 % et 77,1 %, tandis que chez les garçons, ils se situent respectivement à 61,3 %, 58,6 % et 54,8 %. Les écarts entre les filles et les garçons demeurent importants, variant de 20,6 points à 22 points de pourcentage selon la municipalité. (Tableau A19)
- ✓ La situation de la municipalité de Saint-Donat étonne à plusieurs points de vue. Son taux de diplomation de 65,3 % la situe parmi les municipalités qui se classent dans la moyenne à cet égard dans la MRC de Matawinie. Par ailleurs, le taux de diplomation des filles qui atteint 90,2 % dépasse de 39,1 points de pourcentage celui des garçons (51,1 %). Il s'agit de l'écart le plus élevé entre les sexes observé dans Lanaudière et l'une des deux meilleures performances des filles, avec celles de Saint-Thomas dans la MRC de Joliette (91,7 %), pour l'ensemble de la région. (Tableau A19)
- ✓ L'analyse de l'indice de milieu socioéconomique, à partir du rang décile, révèle que seulement trois écoles primaires, soit les écoles Saint-Louis de Rawdon (27,4 % et 7 à l'indice), Panet à Sainte-Béatrix (25,7 % et 7) et Sainte-Marguerite à Saint-Félix-de-Valois (25,5 % et 6), obtiennent un indice de milieu socioéconomique qui les classe dans un rang décile inférieur à 8. Toutes les autres écoles primaires de cette MRC pour lesquelles nous avons une valeur à l'indice de milieu socioéconomique obtiennent un rang décile de 9 ou de 10. Cette cote les identifie comme étant des écoles primaires défavorisées en termes de réussite scolaire et signifie que leur indice de milieu socioéconomique est supérieur à 31 %. En d'autres mots, presque toutes les écoles primaires de cette MRC sont considérées comme à risque de faible réussite scolaire. (Tableau A20)
- ✓ À Entrelacs (39,8 %), à Notre-Dame-de-la-Merci (39,8 %) et à Chertsey (39,7 %), près de deux familles ayant des enfants de moins de 18 ans sur cinq sont considérées à faible revenu en 1996 et près de la moitié (de 44,5 % à 45,7 %) des élèves des écoles primaires de ces municipalités avaient en 1998-1999 redoublé au moins une année à l'âge de 12 ans. Les probabilités d'obtenir un diplôme d'études secondaires à 19 ans s'en ressentent puisque les élèves de ces écoles obtiennent des pourcentages qui se situent respectivement à 43,6 %, 34,4 % et 40,1 % seulement. Ces données illustrent la difficulté des élèves de ces milieux fragilisés économiquement, socialement et culturellement à se maintenir sans retard scolaire dès l'école primaire et à obtenir par la suite un diplôme d'études secondaires. (Tableau A20)

- ✓ Dans cette MRC, c'est l'école secondaire des Montagnes à Saint-Michel-des-Saints qui obtient l'indice de milieu socioéconomique le plus défavorable, ce dernier se situant à 38,6 %, pour un rang décile de 10. Cette cote classe cette école parmi celles qui sont considérées les plus défavorisées eu égard à la réussite scolaire de leurs élèves. En 1996, les élèves vivent, dans 22 % des cas, dans une famille étant sous le seuil de faible revenu et trois élèves sur dix (29,7 %) avaient redoublé au moins une année scolaire à l'âge de 12 ans. Pourtant, les élèves obtiennent malgré tout une assez bonne probabilité de diplomation, celle-ci se situant à 63,8 %. (Tableau A21)
- ✓ L'école secondaire des Chutes, avec un indice de milieu socioéconomique de 30,1 % suit de près, obtenant un rang décile de 9. En 1996, près du tiers (31,8 %) des élèves de cette école vivaient dans une famille à faible revenu et 40,1 % avaient cumulé un retard d'au moins une année scolaire à 12 ans. La probabilité d'obtenir un diplôme à l'âge de 19 ans s'avère très faible, se situant à seulement 46,9 %. (Tableau A21)

### **3.6 La MRC Montcalm**

- ✓ La MRC de Montcalm, avec un taux de diplomation de 59,6 %, se classe au 95<sup>e</sup> rang parmi les 99 MRC québécoises. De plus, elle arrive à l'avant-dernière place dans Lanaudière, précédée seulement par la MRC de Matawinie qui obtient, elle, un taux de diplomation au secondaire légèrement plus faible (57,9 %). Le taux obtenu par les jeunes de la MRC de Montcalm demeure inférieur de 8,3 points de pourcentage à celui de Lanaudière et de plus de 13 points à celui du Québec. (Tableau A3)
- ✓ Entre 1996 et 1998, une différence de 17,6 points de pourcentage sépare le taux de diplomation des filles (68,6 %) de celui des garçons (51 %). Il s'agit de l'écart le plus important observé selon le sexe après celui de la MRC de Matawinie (20,6 points). Par comparaison, dans Lanaudière et au Québec, cette différence des taux de diplomation au secondaire entre les garçons et les filles se situe à 15,6 points et à 13,6 points de pourcentage. (Tableau A3)
- ✓ Dans la MRC de Montcalm, la population demeure faiblement scolarisée. En effet, plus d'une personne âgée de 15 ans et plus sur quatre (26,1 %) n'a pas atteint la neuvième année comparativement à 18,6 % dans Lanaudière et à 18,1 % au Québec. Cette MRC se distingue aussi en obtenant une très faible proportion (3,4 %) de personnes âgées de 15 ans et plus détenant un diplôme universitaire. En effet, ce pourcentage s'avère deux fois moins élevé que celui de Lanaudière (6,7 %) et presque quatre fois plus faible que celui du Québec (12,2 %). (Tableau A3)
- ✓ Les jeunes de quatre municipalités de cette MRC semblent être davantage affectés par de faibles taux de diplomation au secondaire. Il s'agit de ceux de Saint-Calixte (44 %), de Laurentides (51,4 %), de Saint-Lin (51,5 %) et de Sainte-Julienne (59,5 %). Les

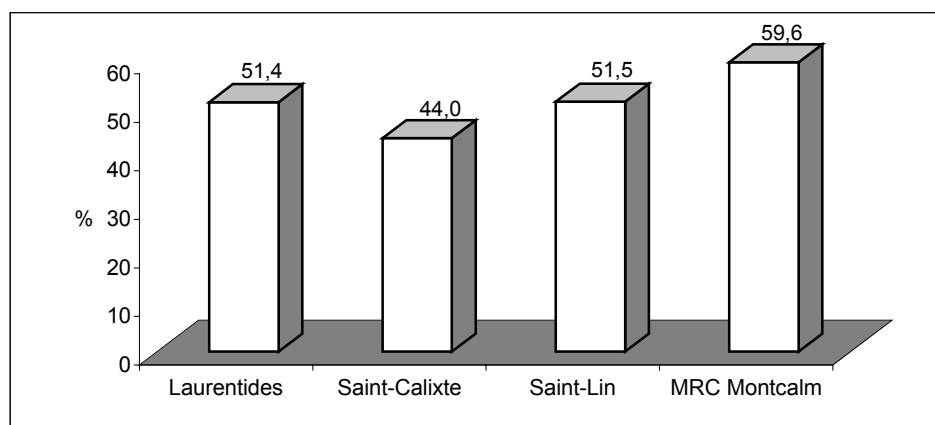


garçons de ces municipalités apparaissent être plus vulnérables que les filles, bien que ces dernières obtiennent également de moins bonnes performances en matière de diplomation que celles des autres municipalités de cette MRC. (Tableau A22)

- ✓ Ainsi, les taux de diplomation des garçons de Saint-Calixte (37,9 %), de Laurentides (42,5 %), de Saint-Lin (42,6 %) et de Sainte-Julienne (50 %) se situent à des niveaux très bas. Par comparaison, les filles s'en tirent un peu mieux, obtenant respectivement des taux de 52,1 %, 60,5 %, 60,6 % et de 68,7 %. Néanmoins, les écarts entre les taux de diplomation au secondaire selon le sexe demeurent élevés, étant respectivement de 14,2 points de pourcentage pour Saint-Calixte, de 18 points pour Laurentides et Saint-Lin et de 18,7 points de pourcentage pour Sainte-Julienne. (Tableau A22)
- ✓ Les municipalités de Saint-Roch-de-l'Achigan (71,7 %), de Saint-Jacques, de Saint-Alexis et de Sainte-Marie-Salomé (71,3 %) ainsi que de Saint-Liguori (70,6 %) sont celles qui obtiennent les taux de diplomation au secondaire les plus élevés, en ayant plus de sept jeunes sur dix qui réussissent à obtenir leur diplôme d'études secondaires. La bonne performance des filles de ces municipalités en matière de diplomation explique en majeure partie les meilleurs taux de ces municipalités, celles-ci obtenant des pourcentages qui avoisinent le 80 %. (Tableau A22)

Figure 14

Taux les plus faibles de diplomation au secondaire selon la municipalité de résidence, MRC Montcalm, 1996 à 1998 (cohortes de 1989 à 1991) (en %)



Source : GROUPE ÉCOBES. Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de l'Éducation, Jonquière, Cégep de Jonquière, mai 2001.

- ✓ Certaines écoles primaires des municipalités de ce territoire de MRC obtiennent en 2001-2002 des indices de milieu socioéconomique très défavorables. Il s'agit des écoles Louis-Joseph-Martel à Saint-Calixte (44,1 %), Sir-Wilfrid-Laurier à Laurentides (37,7 %), Carrefour-des-Lacs à Saint-Lin (37,7 %), Notre-Dame à Saint-Roch-de-l'Achigan (36,6 %) et des Explorateurs à Sainte-Julienne (32,6 %). Hormis l'école des

Explorateurs qui obtient un rang décile de 9 à cet indice, toutes les autres écoles primaires de ces municipalités ont un rang de 10, soit la cote la plus forte attribuée à cet indice. Il s'agit d'écoles qui sont considérées comme étant beaucoup plus vulnérables à une faible diplomation au secondaire en raison de la faible scolarité de la mère et de l'inactivité économique des parents. (Tableau A23)

- ✓ À Saint-Calixte, en 1996, près d'une famille sur deux (46,7 %) ayant des enfants de moins de 18 ans est considérée comme étant à faible revenu et plus du tiers (34,7 %) des enfants de ces écoles, en 1998-1999, avaient déjà redoublé au moins une année scolaire à 12 ans. Cette situation se traduit par une très faible probabilité d'obtenir un diplôme à 19 ans, celle-ci se situant dans ce cas précis à seulement 44,8 %. (Tableau A23)
- ✓ Bien que les pourcentages de familles à faible revenu restent plus faibles à Saint-Lin (27,2 %) et à Laurentides (27,6 %), il demeure que près de la moitié des enfants (respectivement 46,5 % et 46,3 %) des écoles primaires de ces municipalités ont un retard scolaire en sixième année, soit à l'âge de 12 ans. Les probabilités de diplomation à 19 ans demeurent aussi, en 1998-1999, très faibles, atteignant seulement 45,4 % et 45,3 %. (Tableau A23)
- ✓ Les deux écoles secondaires de ce territoire de MRC présentent, en 2001-2002, des indices de milieu socioéconomique très défavorables, se situant à 36,7 % à l'école du Havre-Jeunesse de Sainte-Julienne et à 36,3 % à l'école secondaire de l'Achigan de Saint-Roch-de-l'Achigan. Ces deux écoles obtiennent aussi la cote de 10 pour le rang décile de l'indice de milieu socioéconomique. En raison de cette cote très élevée, ces deux écoles secondaires sont considérées très vulnérables en matière de décrochage scolaire et sont toutes deux ciblées par la politique de soutien aux écoles défavorisées en cette matière du ministère de l'Éducation (*Agir Autrement*). (Tableau A24)
- ✓ Les élèves de l'école du Havre-Jeunesse de Sainte-Julienne vivent, dans le tiers (33,4 %) des cas, dans une famille à faible revenu et 42,7 % d'entre eux avaient déjà eu un retard scolaire en sixième année. La probabilité de diplomation à 19 ans se situe à un niveau plancher de 47,3 %. À Saint-Roch-de-l'Achigan, les élèves de l'école secondaire de l'Achigan appartiennent, dans plus du quart (26,9 %) des cas, à une famille considérée à faible revenu et 42 % de ceux-ci avaient redoublé au moins une année scolaire en sixième année, soit à l'âge de 12 ans. La probabilité de diplomation à 19 ans des élèves de cette école montre qu'un peu plus de la moitié (52,9 %) d'entre eux devraient pouvoir obtenir un diplôme d'études secondaires. (Tableau A24)

## DISCUSSION ET CONCLUSION

---

Les données contenues dans ce document mettent en évidence quelques constats fort préoccupants pour le développement économique, social et culturel de Lanaudière. En 2001, les jeunes lanaudois, filles comme garçons, obtiennent un taux de diplomation au secondaire inférieur de plus de huit points de pourcentage à celui des jeunes québécois et cet écart se maintient depuis 1998. La plus faible performance des garçons en cette matière semble être la première responsable de cette situation. Les données révèlent également qu'en 2001, plus d'un millier de jeunes lanaudois, pour une proportion de 28,2 %, ont quitté l'école avant d'avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires. Ces constats ne sont pas sans conséquences.

L'obtention du diplôme d'études secondaires reste un prérequis **minimal** à l'intégration au marché du travail, surtout dans nos sociétés fondées sur le développement des connaissances, des capacités et des compétences pour s'adapter aux exigences de la mondialisation des marchés et au développement accéléré des technologies de pointe. Ces jeunes lanaudois qui n'obtiennent pas leur diplôme d'études secondaires compromettent ainsi sérieusement leurs chances d'avenir. Ils restent, toutes proportions gardées, plus nombreux à devoir occuper un travail moins bien rémunéré, accroissent considérablement leurs risques d'occuper un emploi précaire ou saisonnier et demeurent beaucoup plus vulnérables au chômage, à l'inactivité économique et à la pauvreté tant matérielle que sociale (Moreau, 1995 ; Demers, 1999). De plus, les études démontrent qu'une faible scolarité, de même qu'un faible niveau de revenu entraînent des conséquences importantes pour la qualité de vie de la population et pour son état de santé et de bien-être (Lemire, 2000 ; Lemire, 2001 ; Cadieux, et al., 2003).

Comme le montrent les portraits par MRC, certains territoires lanaudois, et en particulier certaines municipalités, éprouvent de sérieuses difficultés à l'égard de la diplomation au secondaire de leurs jeunes. Et parmi ces derniers, les garçons apparaissent encore plus vulnérables que les filles. Quels sont ces facteurs qui peuvent permettre d'expliquer ces différences, parfois importantes, qui caractérisent ces territoires, ces communautés et les garçons ?

L'existence d'une relation étroite entre les faibles taux de diplomation au secondaire des jeunes et la faible scolarisation de la population adulte (c'est-à-dire celle de la génération de leurs parents ou grands-parents) a été démontrée dans plusieurs études (Perron, et al., 2001 ; Lemire 2001). En effet, il semble qu'il soit beaucoup plus difficile de valoriser, d'encourager et de stimuler la poursuite des études secondaires et supérieures dans des milieux, eux-mêmes, faiblement scolarisés et souvent, plus appauvris économiquement, socialement et culturellement.

La faible scolarité de la mère, l'inactivité économique des parents, de même que le fait d'avoir un retard scolaire dès le primaire, de ne pas consacrer suffisamment de temps aux travaux scolaires à la maison, la présence de symptômes de mal-être à l'école et une faible estime de soi, ainsi que le fait de ne pas participer à aucune activité parascolaire demeurent aussi des facteurs étroitement associés à de faibles probabilités pour l'élève de terminer ses études secondaires (Perron et al., 2000).

L'absence ou le manque de modèles ou d'exemples dans l'entourage ou dans la famille, la nécessité d'aider financièrement la famille ou le besoin des jeunes d'acquérir rapidement une certaine autonomie financière, la difficulté à envisager l'investissement à long terme que nécessite la poursuite des études font aussi partie des motifs qui peuvent inciter les jeunes à interrompre prématurément leur cheminement scolaire avant l'obtention d'un diplôme. D'autres facteurs peuvent aussi être invoqués pour tenter d'expliquer ces différences comme par exemple l'éloignement des grands centres urbains, le manque de services éducatifs à proximité (cégep et université), la faible densité démographique, la nature et le type d'emplois offerts par les entreprises locales et régionales, l'appauvrissement économique des familles et des communautés, de même que la mauvaise qualité des liens sociaux et des relations d'entraide entre les individus, etc. (Lemire, 2001).

Qu'ils soient associés à l'environnement économique, social, culturel et scolaire de l'élève ou du jeune, ces facteurs, bien qu'ils soient loin d'être exhaustifs, ne sont pas à négliger dans la compréhension du processus du décrochage scolaire au secondaire. Ils doivent être analysés et pris en considération lors de la mise en œuvre, et ce, le plus tôt possible, d'interventions et de programmes visant à prévenir le décrochage au secondaire et à valoriser la poursuite des études supérieures.

Il a été aussi mis en évidence dans ce document que les communautés lanaudoises qui présentent de faibles taux de diplomation au secondaire semblent aussi être celles qui cumulent des indices de milieu socioéconomique de leurs écoles les plus défavorables et des proportions de familles à faible revenu qui restent parmi les plus fortes. Les élèves de ces communautés présentent plus souvent qu'autrement, bien que ce ne soit pas toujours le cas, des pourcentages plus élevés de retard scolaire dès le primaire et des probabilités d'obtenir un diplôme secondaire avant l'âge de 19 ans beaucoup plus faibles. Toutes ces caractéristiques indiquent clairement la plus grande vulnérabilité des élèves de ces communautés et de ces écoles à l'égard de la diplomation au secondaire. En conséquence, il s'impose d'accorder à ces jeunes et à leur famille toute l'attention, l'encadrement et le soutien nécessaires pour réduire les risques d'abandon de l'école secondaire avant l'obtention du diplôme.

À cet égard, la mise en commun des ressources des communautés, qu'elles soient de nature privée, publique ou communautaire, doit résolument être enclenchée pour venir épauler les écoles primaires et secondaires, de même que les familles dans leurs efforts

pour mieux soutenir et encourager les jeunes lanaudois et, en particulier, ceux qui éprouvent de sérieuses difficultés dès le début de leur cheminement scolaire ou, encore mieux, dès leurs premières années de vie.

Dans sa nouvelle *Stratégie d'intervention pour soutenir la réussite des élèves du secondaire en milieu défavorisé*, lancée en mai 2002, le ministère de l'Éducation identifie comme étant défavorisées, en termes de réussite scolaire, les écoles dont le rang décile de l'indice de milieu socioéconomique est égal ou supérieur à 8 sur une échelle variant de 0 à 10. Cette stratégie, à laquelle le ministère consacre 125 millions de dollars pour cinq ans, vise 200 écoles secondaires du Québec dont le taux de décrochage atteint des niveaux jugés inacceptables (36,6 % en moyenne dans les écoles les plus défavorisées).

Les écoles ciblées, dont huit dans la région de Lanaudière qui se partageront 5 millions de dollars sur cinq ans<sup>23</sup>, pourront offrir un meilleur encadrement aux élèves par le tutorat ou le tituliariat, ajouter des ressources spécialisées, mettre en place des pratiques éducatives qui favoriseront l'apprentissage et la motivation, et ce, tout en privilégiant une vaste mobilisation des commissions scolaires, des écoles, des enseignants, des parents et des communautés locales et régionales pour la réussite scolaire des jeunes et la valorisation de l'éducation (MEQ, 2002e).

Si les jeunes de certaines communautés et de certaines écoles sont plus vulnérables à la faible diplomation au secondaire, il semble par ailleurs que le sort des garçons qui y vivent soit aussi des plus préoccupants. Si la situation de ces garçons n'est pas unique à ces seules communautés, il n'en demeure pas moins que les écarts dans les taux de diplomation au secondaire selon le sexe qui y sont observés étonnent par leur importance. Dans certaines municipalités lanaudoises, ces différences entre garçons et filles dans les taux de diplomation au secondaire peuvent atteindre parfois de 20 à 39 points de pourcentage, ce qui est considérablement plus élevé que ce qui est observé dans Lanaudière, au Québec et dans les pays de l'OCDE.

Les plus faibles taux de diplomation au secondaire des garçons semblent être associés, selon l'avis des spécialistes, à certaines caractéristiques du système scolaire actuel, aux différences dans les rythmes d'apprentissages, à la diversité des styles cognitifs selon le sexe, aux valeurs et aux normes qui prévalent dans les méthodes pédagogiques, etc. D'autres facteurs relatifs à l'organisation scolaire pourraient aussi « désavantager » les garçons. Sont identifiés, entre autres choses, la baisse importante du temps consacré à l'éducation physique, la diminution du temps de récréation, l'impossibilité de bouger et d'être actif, la promotion de valeurs plus féminines de soumission à l'autorité, de docilité, de conformité aux règles et l'absence de modèles masculins surtout à l'école primaire. La réforme scolaire actuellement entreprise au Québec, qui préconise l'adoption de la pédagogie par projet et le recours à des méthodes qui favorisent les

---

<sup>23</sup> Toutes les écoles secondaires ciblées par cette Stratégie relèvent de la Commission scolaire des Samares.

différences dans les styles d'apprentissage, pourrait concourir à rééquilibrer les forces entre les sexes en matière de poursuite des études et de diplomation au secondaire.

Toutefois, l'importance des écarts dans les taux de diplomation au secondaire observés entre les garçons et les filles dans plusieurs communautés lanaudoises exigent sans doute de très vigoureuses actions qui viendront faire en sorte que les garçons trouvent aussi leur compte dans leur cheminement scolaire et se sentent davantage stimulés, valorisés et encouragés à poursuivre leurs études au moins jusqu'à l'obtention d'un diplôme secondaire. Pour plusieurs, le choix d'un métier (ou la voie professionnelle au secondaire) ou d'une technique au collégial, qui donne accès à une formation qualifiante sur le marché du travail, peut être un moyen efficace d'obtenir un emploi satisfaisant et de profiter d'un niveau de vie suffisant.

Les entreprises lanaudoises y trouveront aussi leur compte en comblant leurs besoins actuels et futurs d'une main-d'œuvre qualifiée pour occuper des emplois spécialisés et techniques de toutes sortes. Cet éventail de choix de métiers et de carrières techniques peut s'avérer être une solution avantageuse pour de nombreux jeunes qui, de toute manière, ne veulent pas étudier trop longtemps ou qui n'aspirent pas à obtenir un diplôme universitaire.

Dans un autre ordre d'idées, les données récentes publiées par Statistique Canada sur l'évolution des emplois au cours des années 90 démontrent clairement que les travailleurs hautement qualifiés ont récolté la part du lion dans l'octroi des nouveaux emplois. Dans l'ensemble du Canada, les professions exigeant un diplôme universitaire représentaient plus de la moitié des nouveaux emplois créés entre 1991 et 2001. À Montréal, pour la même période, cette proportion grimpait à 80 % (Statistique Canada, 2003). On prévoit également que d'ici la fin de la décennie actuelle, cette tendance pourrait encore s'accentuer, la demande de la main-d'œuvre disposant d'un diplôme universitaire allant en s'intensifiant (Lacroix, 2002).

De plus, le ministère de l'Emploi estime, pour sa part, que d'ici 2005, 600 000 postes devront être comblés au Québec. Or, c'est près de 60 % de ces derniers qui exigeront un diplôme collégial ou universitaire. En effet, ces emplois seront disponibles dans des secteurs à haut coefficient de savoir comme la santé, les sciences naturelles et appliquées, l'enseignement, l'administration publique, etc. (Lacroix, 2002). Ces données montrent bien la nécessité pour une fraction importante de la population des jeunes lanaudois d'acquérir un diplôme d'études supérieures et les plus grandes compétences possibles pour pouvoir combler les emplois qui seront ainsi offerts dans des domaines variés, et ce, dans un avenir pas si lointain.

Déjà, la région de Lanaudière a amorcé plusieurs actions pour favoriser l'accès à la diplomation au plus grand nombre de jeunes. À la lumière des constats présentés dans ce document, il s'avère essentiel de maintenir, d'amplifier et de diversifier ces actions.

Tous les acteurs des communautés lanaudoises sont conviés à y contribuer, de manière à développer dans Lanaudière une « *culture de la valorisation de l'éducation* » portée tant par les citoyens, les organismes publics, communautaires que par les employeurs lanaudois.

Ainsi, nous pourrions créer pour l'ensemble des jeunes lanaudois les conditions nécessaires pour améliorer leurs chances de se bâtir un avenir de qualité. L'éducation et l'accès à un ou plusieurs diplômes demeurent des instruments essentiels au développement du capital humain dans Lanaudière et la voie privilégiée pour réduire la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est aussi un moyen unique de faire de Lanaudière une région où tous sont fiers d'y vivre et de contribuer à son épanouissement économique, social et culturel.





## **BIBLIOGRAPHIE**

---

ALLARD, M. « 102 millions aux activités parascolaires du secondaire », *La Presse*, 4 décembre 2002.

BOUCHARD, P., L. COULOMBE et J.C. ST-AMANT. *Abandon scolaire et socialisation selon le sexe. Élaboration d'un cadre théorique et recension des écrits*, Québec, Université Laval, Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire, 1994, 119 p.

CADIEUX, É. *Quelques indicateurs de la pauvreté. Région de Lanaudière et sous-régions. Tableaux de bord*, Saint-Charles-Borromée, RRSSS de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de connaissance/surveillance/recherche/évaluation, 2001.

CADIEUX, É., C. GARAND, M. GONEAU et A. GUILLEMETTE. *Tendances lanaudoises. Démographie, habitudes de vie, comportements et santé de la population*, Document préparé dans le cadre de la réalisation du plan régional 2003-2006 de la Régie régionale de Lanaudière, Saint-Charles-Borromée, RRSSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2003, 39 p.

CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL. *Le progrès des enfants au Canada 2002. Faits saillants*, Ottawa, 2002, 6 p.

CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE (CRÉPAS). *Un cadre de référence pour la prévention de l'abandon scolaire au Saguenay-Lac-St-Jean*, Jonquière, 4 p.

DEMERS, M. « La rentabilité du diplôme », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 8, février 1999, 10 p.

DES RIVIÈRES, P. « Des femmes et des emplois », *Le Devoir*, 14 février 2003.

FERLAND, G. « Comment faire réussir davantage les garçons ? », *Le Devoir*, 18 octobre 2002.

FOUCAULT, D. « La diplomation au Québec et dans les pays de l'OCDE », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 21, janvier 2001, 10 p.

GARAND, C., G. ARBOUR et É. CADIEUX. *Données régionales du recensement canadien de 1996. Région de Lanaudière*, Saint-Charles-Borromée, RRSSS de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de recherche, 1999, pag. variée.

GOUGEON, F. « Décrochage scolaire ; un taux alarmant en Estrie selon le ministre Simard », *La Tribune*, 27 septembre 2002.

GROUPE ÉCOBES. *Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration*

*des clientèles scolaires (DCS) au ministère de l'Éducation, Jonquière, Cégep de Jonquière, mai 2001.*

GRUDA, A. « L'école a lâché les garçons. C'est le diagnostic posé par l'ancien directeur de la CECM, Yves Archambault », *La Presse*, 4 octobre 2002.

HEALY, T. « Investir dans le capital humain », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 212, juin/juillet 1998, p. 31-33.

KOVACS, K. « Prévenir l'échec scolaire », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 214, octobre/novembre 1998, 5 p.

LACROIX, R. « L'importance des universités face à la pénurie d'emploi », *Journal Les Affaires*, 9 novembre 2002, p. 13.

LE DEVOIR. « L'évolution du marché du travail - L'avenir appartient à ceux qui étudient », *Le Devoir*, 12 février 2003.

LEMIRE, L. *La persistance des inégalités sociales de santé et de bien-être. Un défi pour l'action*, Saint-Charles-Borromée, RRSSS de Lanaudière, Direction de la santé publique, 2000, 32 p.

LEMIRE, L. *Pour promouvoir la réussite scolaire des jeunes lanaudois : un partenariat à développer ou à consolider entre les écoles, les familles et les communautés*, Saint-Charles-Borromée, RRSSS de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de connaissance/surveillance/recherche/évaluation, juin 2001, 41 p.

MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU. *Données de 1996 sur les prestataires de l'aide sociale*, Québec, 1997.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Résultats aux épreuves uniques de juin 1997 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*, ministère de l'Éducation, Direction de la sanction des études et Direction des statistiques et des études quantitatives, 1998.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Carte de la population scolaire. Unités de peuplement et indice socioéconomique*, Document d'information, 1999a, 5 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Résultats aux épreuves uniques de juin 1997 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la sanction des études et Direction des statistiques et des études quantitatives, 1998.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Résultats aux épreuves uniques de juin 1998 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la sanction des études et Direction des statistiques et des études quantitatives, 1999b.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indicateurs de l'éducation : édition 2000*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale des services à la gestion, 2000a, 136 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives et Direction de la recherche, données produites sur cédérom, 10 avril 2000b.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Résultats aux épreuves uniques de juin 1999 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la sanction des études et Direction des statistiques et des études quantitatives, avril 2000c.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Résultats aux épreuves uniques de juin 2000 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la sanction des études et Direction des statistiques et des études quantitatives, avril 2001.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Agir autrement pour la réussite des élèves du secondaire en milieu défavorisé. Stratégie d'intervention pour les écoles secondaires*, Québec, Publications du Québec, 2002a, 17 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Les indices socioéconomiques utilisés depuis 1998*, Document photocopié de la Direction régionale Laval, Laurentides, Lanaudière du ministère de l'Éducation, 2002b, 15 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indicateurs de l'éducation : édition 2002*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale des services à la gestion, 2002c, 136 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indice de milieu socioéconomique, par école, 2001-2002*, site internet du ministère de l'Éducation à l'adresse suivante : [http :www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca), 2000d.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Québec vient en aide à plus de 100 000 élèves du secondaire en milieu défavorisé*, communiqué de presse, ministère de l'Éducation, 13 mai 2002e.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Résultats aux épreuves uniques de juin 2001 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*, ministère de l'Éducation, Direction de la sanction des études et Direction des statistiques et des études quantitatives, avril 2002f.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. « *Le ministre Sylvain Simard lance une table des partenaires nationaux pour la réussite scolaire* », communiqué de presse, Québec, ministère de l'Éducation, 13 mai 2002g.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Données sur les sortants sans diplôme du secondaire*, Laval, Direction régionale de Laval, de Laurentides et de Lanaudière du MEQ, 2002h, 5 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Horizon 2005. Ça bouge après l'école*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction des communications, 2002i, 15 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. *Statistiques mensuelles sur les prestataires de la sécurité du revenu*, août 2002.

MOREAU, L. *La pauvreté et le décrochage scolaire ou la spirale de l'exclusion*, Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, 1995, 45 p.

PARENT, L. *La réussite scolaire dans Lanaudière. Recueil d'information*, Laval, Direction régionale de Laval, de Laurentides et de Lanaudière du ministère de l'Éducation, 2002, 45 p.

PERRON, M., M. GAUDREAULT et S. VEILLETTE. « Stratégies scolaires et vie affective des ados : les garçons sont-ils les seuls perdants ? », *Pédagogie collégiale*, vol. 15, n° 1, 2001, p. 27.

PERRON, M., M. GAUDREAULT, S. VEILLETTE et L. RICHARD. *Jeunes de la ville et de la campagne : quelles différences ?* Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 2000, 103 p.

RACINE, P. *L'école, une question de sexe ?* Commission scolaire des Affluents, décembre 1995, 10 p.

RÉSEAUTRAY. « Sylvain Simard lance un appel à la mobilisation pour la réussite », dans *Les nouvelles pour les citoyens de la MRC de D'Au-tray*, adresse internet : [http :www.reseautray.qc.ca](http://www.reseautray.qc.ca).

STATISTIQUE Canada. *Données du recensement canadien de 1996*.

STATISTIQUE Canada. *Grandir au Canada : enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, 1996.

STATISTIQUE CANADA. « Montréal : les professions qualifiées représentent presque toute la croissance de la population active », dans *Profil changeant de la population active au Canada*, 2003, Site web : [www12.statcan.ca/francais/census01/products/analytic/companion/paid/subprovs\\_f.cfm](http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/analytic/companion/paid/subprovs_f.cfm).

**TABLEAUX EN ANNEXE**

---



**Tableau A1**  
**Taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires,**  
**Lanaudière et le Québec, 1990-1991, 1998-1999 et 2000-2001 (%)**

|                                      | 1990-1991   |             | 1998-1999   |             | 2000-2001   |             |
|--------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|                                      | Lanaudière  | Le Québec   | Lanaudière  | Le Québec   | Lanaudière  | Le Québec   |
| Secteur des jeunes (moins de 20 ans) | 64,0        | 65,6        | 70,8        | 72,0        | 72,9        | 71,7        |
| Secteur des adultes (20 ans ou plus) | 10,7        | 11,2        | 11,8        | 11,6        | 10,9        | 10,8        |
| <b>Total</b>                         | <b>74,7</b> | <b>76,8</b> | <b>82,6</b> | <b>83,6</b> | <b>83,7</b> | <b>82,5</b> |

1. Le taux d'obtention d'un premier diplôme au secondaire est établi en regroupant les premiers diplômes obtenus au secondaire, soit en formation générale, soit en formation professionnelle.

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indicateurs de l'éducation, édition 2000*, Québec, Direction générale des services à la gestion, 2000, p. 105.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indicateurs de l'éducation, édition 2002*, Québec, Direction générale des services à la gestion, 2002, p. 105.

**Tableau A2**  
**Taux de diplomation au secondaire des cohortes d'élèves ayant obtenu leur diplôme entre juin 1997 (cohorte de 1990)**  
**et juin 2001 (cohorte de 1994) selon la commission scolaire, Lanaudière et le Québec (%)**

|                        |         | Taux de diplomation (en %) |             |                                  |            |           |
|------------------------|---------|----------------------------|-------------|----------------------------------|------------|-----------|
|                        |         | Des Affluents              | Des Samares | Sir Wilfrid-Laurier <sup>1</sup> | Lanaudière | Le Québec |
| <b>Cohorte de 1990</b> | Garçons | 56,2                       | 54,6        | 72,3                             | nd         | 67,0      |
|                        | Filles  | 74,1                       | 69,6        | 86,9                             | nd         | 80,6      |
|                        | Total   | 64,8                       | 61,3        | 78,9                             | nd         | 73,7      |
| <b>Cohorte de 1991</b> | Garçons | 59,1                       | 54,8        | 70,8                             | 57,2       | 66,9      |
|                        | Filles  | 73,2                       | 73,0        | 84,6                             | 73,1       | 80,8      |
|                        | Total   | 66,2                       | 63,1        | 77,5                             | 64,9       | 73,7      |
| <b>Cohorte de 1992</b> | Garçons | 55,2                       | 57,6        | 65,8                             | 56,2       | 65,8      |
|                        | Filles  | 75,7                       | 72,3        | 87,3                             | 74,3       | 80,1      |
|                        | Total   | 65,4                       | 64,6        | 77,0                             | 65,1       | 72,8      |
| <b>Cohorte de 1993</b> | Garçons | 56,3                       | 57,2        | 69,9                             | 56,7       | 64,6      |
|                        | Filles  | 76,1                       | 73,5        | 79,8                             | 75,0       | 79,7      |
|                        | Total   | 65,6                       | 64,6        | 74,4                             | 65,2       | 71,9      |
| <b>Cohorte de 1994</b> | Garçons | 57,4                       | 52,4        | 72,4                             | 55,1       | 64,9      |
|                        | Filles  | 75,3                       | 70,6        | 81,3                             | 73,2       | 79,6      |
|                        | Total   | 66,1                       | 61,1        | 76,7                             | 63,9       | 72,1      |

nd : Donnée non disponible.

1. Trois écoles anglophones de la région de Lanaudière font partie de la Commission scolaire Sir Wilfrid-Laurier. Il s'agit du Joliette Elementary School et du Rawdon Elementary School pour les écoles primaires et du Joliette High School pour les écoles secondaires.

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Résultats aux épreuves uniques de juin 1998 à juin 2001 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*, Québec, Direction de la sanction des études et Direction des statistiques et des études quantitatives, avril, 1998, 1999b, 2000c, 2001, 2002f.



**Tableau A3**  
**Scolarité de la population âgée de 15 ans et plus en 1996 et taux de diplomation après sept ans des élèves nouvellement inscrits en 1<sup>re</sup> secondaire entre 1989 et 1991<sup>1</sup> selon le sexe et le territoire de MRC, Lanaudière et le Québec (%)**

| Territoire        | Taux de scolarité de la population âgée de 15 ans et plus, 1996 |                         | Taux de diplomation entre 1996 et 1998 |             |              | Rang au Québec   |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------|-------------|--------------|------------------|
|                   | Moins de 9 ans                                                  | Diplômés universitaires | Garçons                                | Filles      | Sexes réunis |                  |
| D'Autray          | 23,8                                                            | 4,5                     | 60,0                                   | 74,5        | 66,9         | 68/99            |
| Joliette          | 19,3                                                            | 8,4                     | 67,3                                   | 83,2        | 74,8         | 22/99            |
| L'Assomption      | 13,9                                                            | 9,1                     | 68,6                                   | 79,8        | 74,1         | 28/99            |
| Les Moulins       | 14,9                                                            | 6,1                     | 56,7                                   | 74,1        | 65,2         | 81/99            |
| Matawinie         | 26,6                                                            | 5,3                     | 48,4                                   | 69,0        | 57,9         | 97/99            |
| Montcalm          | 26,1                                                            | 3,4                     | 51,0                                   | 68,6        | 59,6         | 95/99            |
| <b>Lanaudière</b> | <b>18,6</b>                                                     | <b>6,7</b>              | <b>60,4</b>                            | <b>76,0</b> | <b>67,9</b>  | <b>11 sur 16</b> |
| <b>Le Québec</b>  | <b>18,1</b>                                                     | <b>12,2</b>             | <b>66,0</b>                            | <b>79,6</b> | <b>72,6</b>  | <b>nil</b>       |

1. Ces élèves ont obtenu leur diplôme entre juin 1996 et juin 1998.

Source : PERRON, M., M. GAUDREAU et S. VEILLETTE. *Jeunes de la ville ou de la campagne : quelles différences ?* Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 2000, p. 70.

**Tableau A4**  
**Proportion de sortants sans diplôme du secondaire<sup>1</sup> selon la commission scolaire,**  
**Lanaudière et le Québec, 1997-1998 à 2000-2001 (%)**

|                                  | 1997-1998   | 1998-1999 <sup>2</sup> | 1999-2000   | 2000-2001   |
|----------------------------------|-------------|------------------------|-------------|-------------|
| Des Samares                      | 29,2        | 35,6                   | 33,7        | 33,6        |
| Des Affluents                    | 24,4        | 32,3                   | 24,3        | 24,2        |
| Sir Wilfrid-Laurier <sup>3</sup> | 27,3        | 33,1                   | 28,6        | 28,7        |
| <b>Lanaudière</b>                | <b>26,6</b> | <b>nd</b>              | <b>nd</b>   | <b>28,2</b> |
| <b>Le Québec</b>                 | <b>24,7</b> | <b>32,3</b>            | <b>26,4</b> | <b>27,2</b> |

nd : Donnée non disponible.

1. Il s'agit des élèves inscrits une année donnée dans une commission scolaire qui ne sont pas réinscrits nulle part au Québec l'année suivante (au 30 septembre), soit en formation générale des jeunes, en formation professionnelle, ou en formation générale des adultes par rapport à la totalité des sortants, qu'ils soient diplômés ou non. Cet indicateur est considéré comme le plus juste pour estimer un taux fiable de décrocheurs pour une région ou une commission scolaire donnée.
2. En 1998-1999, cette mesure a été calculée en décembre plutôt qu'en mars, ce qui a eu pour effet de surestimer le nombre de sortants sans diplôme qui peuvent, entre décembre et mars, se réinscrire dans une autre école, soit en formation des jeunes ou à l'éducation des adultes.
3. Dans Lanaudière, seulement une école secondaire fait partie de cette commission scolaire. Il s'agit du Joliette High School.

Source : PARENT. L. *La réussite scolaire dans Lanaudière. Recueil d'information*, Laval, ministère de l'Éducation, Direction régionale de Laval, de Laurentides et de Lanaudière, 2002, 45 p.

**Tableau A5**  
**Proportion d'élèves sortants sans diplôme du secondaire selon le niveau scolaire et la commission scolaire,**  
**Lanaudière et le Québec, 2000-2001 (%)**

|                                  | 1 <sup>re</sup> secondaire | 2 <sup>e</sup> secondaire | 3 <sup>e</sup> secondaire | 4 <sup>e</sup> secondaire | 5 <sup>e</sup> secondaire | Total       |
|----------------------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|-------------|
|                                  | %                          | %                         | %                         | %                         | %                         |             |
| Des Affluents                    | 1,0                        | 3,1                       | 5,1                       | 6,8                       | 5,6                       | 24,2        |
| Des Samares                      | 3,0                        | 6,2                       | 8,6                       | 6,9                       | 8,2                       | 33,6        |
| Sir Wilfrid-Laurier <sup>1</sup> | 2,7                        | 2,8                       | 5,4                       | 5,6                       | 8,8                       | 28,7        |
| <b>Lanaudière</b>                | <b>1,8</b>                 | <b>4,3</b>                | <b>6,5</b>                | <b>6,9</b>                | <b>6,7</b>                | <b>28,2</b> |
| <b>Le Québec</b>                 | <b>2,1</b>                 | <b>3,5</b>                | <b>5,2</b>                | <b>6,3</b>                | <b>8,1</b>                | <b>27,2</b> |

1. Dans Lanaudière, seulement une école secondaire fait partie de cette commission scolaire. Il s'agit du Joliette High School.

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Données sur les sortants sans diplôme du secondaire*, Laval, Direction régionale de Laval, de Laurentides et de Lanaudière, (sortie statistique), 2002h.

**Tableau A6**  
**Taux de réussite des élèves du secteur public et moyenne sur 100 aux épreuves uniques de juin 2001**  
**par école secondaire et la commission scolaire, Lanaudière et le Québec (%)**

|                                   | Municipalité             | Taux de réussite (en %) | Moyenne sur 100 |
|-----------------------------------|--------------------------|-------------------------|-----------------|
| <b><i>Des Affluents</i></b>       | Repentigny               | <b>84,2</b>             | <b>72,4</b>     |
| École Armand-Corbeil              | Terrebonne               | 82,5                    | 71,6            |
| École de l'Amitié                 | Saint-Gérard-Majella     | 82,8                    | 68,8            |
| École de l'Odyssée                | La Plaine                | 81,4                    | 71,0            |
| École des Rives                   | Lachenaie                | 83,5                    | 72,6            |
| École du Coteau                   | Mascouche                | 76,0                    | 69,1            |
| École Félix-Leclerc               | Repentigny               | 82,7                    | 70,5            |
| École Jean-Baptiste-Meilleur      | Repentigny               | 87,5                    | 75,2            |
| École Léopold-Gravel              | Terrebonne               | 89,0                    | 73,5            |
| École Le Prélude                  | Mascouche                | 85,7                    | 73,8            |
| École l'Horizon                   | Le Gardeur               | 82,8                    | 72,0            |
| École Paul-Arseneau               | L'Assomption             | 85,4                    | 73,0            |
| <b><i>Des Samares</i></b>         |                          | <b>83,4</b>             | <b>71,1</b>     |
| École Barthélémy-Joliette         | Joliette                 | 80,5                    | 69,2            |
| École Bermon                      | Saint-Gabriel-de-Brandon | 83,3                    | 72,7            |
| École de L'Achigan                | Saint-Roch-de-l'Achigan  | 80,2                    | 66,7            |
| École De la Rive                  | Lavaltrie                | 81,8                    | 70,4            |
| École de L'Érablière              | Saint-Félix-de-Valois    | 83,1                    | 71,0            |
| École des Chutes                  | Rawdon                   | 79,5                    | 68,6            |
| École des Montagnes               | Saint-Michel-des-Saints  | 78,0                    | 68,1            |
| École du Havre-Jeunesse           | Sainte-Julienne          | 90,2                    | 74,0            |
| École Pierre-de-L'Estage          | Berthierville            | 82,9                    | 71,6            |
| École Thérèse-Martin              | Joliette                 | 87,5                    | 74,2            |
| <b><i>Sir Wilfrid-Laurier</i></b> |                          | <b>81,9</b>             | <b>70,1</b>     |
| Joliette High School              | Joliette                 | 84,1                    | 73,7            |
| <b><i>Lanaudière</i></b>          | ---                      | <b>83,9</b>             | <b>71,9</b>     |
| <b><i>Le Québec</i></b>           | ---                      | <b>85,9</b>             | <b>72,1</b>     |

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Résultats aux épreuves uniques de juin 2001 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la sanction des études et Direction des statistiques et des études quantitatives, avril 2002f.

**Tableau A7**  
**Taux de diplomation au secondaire entre 1996 et 1998 après sept ans pour la cohorte des élèves nouvellement inscrits en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe et la municipalité de résidence, MRC de D'Autray, Lanaudière et le Québec (%)**

|                              | Taux de diplomation (cohortes de 1989 à 1991) |             |             |
|------------------------------|-----------------------------------------------|-------------|-------------|
|                              | Garçons                                       | Filles      | Total       |
|                              | %                                             | %           | %           |
| Berthierville                | 67,9                                          | 74,1        | 70,9        |
| Lavaltrie                    | 51,9                                          | 72,2        | 62,0        |
| Saint-Barthélémy             | 62,4                                          | 72,0        | 66,6        |
| Saint-Charles-de-Mandeville  | 72,3                                          | 70,6        | 71,5        |
| Saint-Cuthbert               | 57,8                                          | 77,2        | 67,8        |
| Saint-Didace                 | 58,4                                          | 70,8        | 66,6        |
| Saint-Gabriel                | 58,1                                          | 75,2        | 66,4        |
| Sainte-Geneviève de Berthier | 67,9                                          | 74,1        | 70,9        |
| Saint-Ignace                 | 69,6                                          | 89,4        | 78,6        |
| Saint-Joseph-de-Lanoraie     | 57,8                                          | 69,4        | 63,0        |
| Lanoraie D'Autray            | 56,9                                          | 70,0        | 62,8        |
| Saint-Norbert                | 58,4                                          | 70,8        | 66,6        |
| Sainte-Élizabeth             | 58,5                                          | 89,7        | 71,4        |
| <b>MRC de D'Autray</b>       | <b>60,0</b>                                   | <b>74,5</b> | <b>66,9</b> |
| <b>Lanaudière</b>            | <b>60,4</b>                                   | <b>76,0</b> | <b>67,9</b> |
| <b>Québec</b>                | <b>66,0</b>                                   | <b>79,6</b> | <b>72,6</b> |

Source : GROUPE ÉCOBES. *Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de l'Éducation, Jonquière, Cégep de Jonquière, mai 2001.*

Tableau A8

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC de D'Autray (%)

|                                                              | Indices probables             |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté (1996) |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
|                                                              | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                                  |
|                                                              | %                             | %                                | %                               |                                            |             |                                  |
| École Sainte-Geneviève<br><b>Berthierville</b>               | 69,2<br><b>69,2</b>           | 78,0<br><b>78,0</b>              | 84,5<br><b>84,5</b>             | 26,5                                       | 7           | 22,2                             |
| École des Eaux-Vives                                         | 54,0                          | 67,4                             | 89,4                            | 25,3                                       | 6           | 20,0                             |
| Des Amis-Soleils                                             | 55,1                          | 67,8                             | 89,5                            | 25,2                                       | 6           | 20,0                             |
| École Mgr Jean-Chrysostome-Chaussé<br><b>Lavaltrie</b>       | 55,5<br><b>55,0</b>           | 67,9<br><b>67,7</b>              | 89,5<br><b>89,5</b>             | 25,2                                       | 6           | 20,0                             |
| École DuSablé<br><b>Saint-Barthélémy</b>                     | 63,9<br><b>63,9</b>           | 73,4<br><b>73,4</b>              | 85,4<br><b>85,4</b>             | 26,3                                       | 7           | 24,1                             |
| École Youville<br><b>Saint-Charles-de-Mandeville</b>         | 59,1<br><b>59,1</b>           | 72,8<br><b>72,8</b>              | 80,5<br><b>80,5</b>             | 30,5                                       | 9           | 31,7                             |
| École Sainte-Anne<br><b>Saint-Cuthbert</b>                   | 64,3<br><b>64,3</b>           | 73,7<br><b>73,7</b>              | 86,1<br><b>86,1</b>             | 26,5                                       | 7           | 25,5                             |
| École Germain Caron<br><b>Saint-Didace</b>                   | 59,8<br><b>59,8</b>           | 72,6<br><b>72,6</b>              | 81,5<br><b>81,5</b>             | nd                                         | nd          | 33,0                             |
| École des Grands Vents <sup>4</sup><br><b>Saint-Gabriel</b>  | 62,3<br><b>62,3</b>           | 73,9<br><b>73,9</b>              | 89,2<br><b>89,2</b>             | 40,7                                       | 10          | 44,2                             |
| École de l'Ile Saint-Ignace<br><b>Saint-Ignace-de-Loyola</b> | 68,8<br><b>68,8</b>           | 77,7<br><b>77,7</b>              | 84,0<br><b>84,0</b>             | 26,5                                       | 7           | 22,2                             |
| École De La Source D'Autray<br><b>Lanoraie</b>               | 62,9<br><b>62,9</b>           | 75,8<br><b>75,8</b>              | 88,7<br><b>88,7</b>             | 25,6                                       | 7           | 23,3                             |

Tableau A8 (suite)

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC de D'Autray (%)

|                            | Indices probables             |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté (1996) |
|----------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
|                            | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                                  |
|                            | %                             | %                                | %                               |                                            |             | %                                |
| <i>École Sainte-Anne</i>   | 58,7                          | 73,2                             | 80,4                            | 30,5                                       | 9           | 31,3                             |
| <b>Saint-Norbert</b>       | <b>58,7</b>                   | <b>73,2</b>                      | <b>80,4</b>                     |                                            |             |                                  |
| <i>École Emmelie-Caron</i> | 65,8                          | 78,7                             | 92,0                            | 25,1                                       | 6           | 16,8                             |
| <b>Sainte-Élisabeth</b>    | <b>65,8</b>                   | <b>78,7</b>                      | <b>92,0</b>                     |                                            |             |                                  |
| <b>MRC de D'Autray</b>     | <b>61,7</b>                   | <b>73,3</b>                      | <b>87,2</b>                     |                                            |             |                                  |

nd : Donnée non disponible.

<sup>1, 2, 3</sup> Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.

<sup>4</sup> Cette école regroupe les écoles Reine-Marie 1 et 2 et l'école Sacré-Cœur, toutes trois situées à St-Gabriel-de-Brandon.

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*. Direction des statistiques et des études quantitatives et Direction de la recherche, données produites sur cédérom, 10 avril 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Données du recensement canadien de 1996*.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indice de milieu socioéconomique, par école, 2001-2002*, Site internet du ministère de l'Éducation ([www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca)).

Tableau A9

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles secondaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC de D'Autray (%)

|                                                                   | Indices probables             |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté (1996) |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
|                                                                   | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                                  |
|                                                                   | %                             | %                                | %                               |                                            |             | %                                |
| <i>École secondaire De la Rive</i><br><b>Lavaltrie</b>            | 54,9<br><b>54,9</b>           | 67,7<br><b>67,7</b>              | 89,5<br><b>89,5</b>             | 25,6                                       | 6           | 19,9                             |
| <i>École Bermon</i><br><b>St-Gabriel-de-Brandon</b>               | 61,6<br><b>61,6</b>           | 74,0<br><b>74,0</b>              | 86,1<br><b>86,1</b>             | 36,5                                       | 10          | 39,5                             |
| <i>École secondaire Pierre-de-Lestage</i><br><b>Berthierville</b> | 65,9<br><b>65,9</b>           | 76,4<br><b>76,4</b>              | 86,0<br><b>86,0</b>             | 26,5                                       | 7           | 22,9                             |
| <b>MRC de D'Autray</b>                                            | <b>62,2</b>                   | <b>73,7</b>                      | <b>86,9</b>                     |                                            |             |                                  |

<sup>1, 2, 3</sup> Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, données produites sur cédérom, 10 avril 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Données du recensement canadien de 1996*.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indice de milieu socioéconomique, par école, 2001-2002*, Site internet du ministère de l'Éducation ([www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca)).



**Tableau A10**  
**Taux de diplomation au secondaire entre 1996 et 1998 après sept ans pour la cohorte des élèves**  
**nouvellement inscrits en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe et**  
**la municipalité de résidence, MRC Joliette, Lanaudière et le Québec (%)**

|                           | Taux de diplomation (cohortes de 1989 à 1991) |             |             |
|---------------------------|-----------------------------------------------|-------------|-------------|
|                           | Garçons                                       | Filles      | Total       |
|                           | %                                             | %           | %           |
| Crabtree                  | 73,0                                          | 87,1        | 78,8        |
| Joliette                  | 59,7                                          | 81,0        | 69,6        |
| Notre-Dame-de-Lourdes     | 53,1                                          | 65,6        | 59,3        |
| Notre-Dame-des-Prairies   | 72,2                                          | 85,4        | 78,8        |
| Saint-Ambroise-de-Kildare | 72,7                                          | 89,3        | 81,2        |
| Saint-Charles-Borromée    | 77,5                                          | 85,1        | 80,9        |
| Saint-Paul                | 61,1                                          | 83,2        | 72,4        |
| Saint-Pierre              | 53,1                                          | 65,6        | 59,3        |
| Saint-Thomas              | 73,4                                          | 91,7        | 81,3        |
| Sainte-Mélanie            | 51,9                                          | 78,2        | 65,1        |
| <b>MRC Joliette</b>       | <b>67,3</b>                                   | <b>83,2</b> | <b>74,8</b> |
| <b>Lanaudière</b>         | <b>60,4</b>                                   | <b>76,0</b> | <b>67,9</b> |
| <b>Le Québec</b>          | <b>66,0</b>                                   | <b>79,6</b> | <b>72,6</b> |

Source : GROUPE ÉCOBES. *Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de l'Éducation, Jonquière, Cégep de Jonquière, mai 2001.*

Tableau A11

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Joliette (%)

|                                    | Indices probables             |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté (1996) |
|------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
|                                    | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                                  |
|                                    | %                             | %                                | %                               |                                            |             | %                                |
| <i>École Sacré-Cœur-De-Jésus</i>   | 66,6                          | 75,0                             | 92,1                            | 20,6                                       | 4           | 23,4                             |
| <b>Crabtree</b>                    | <b>66,6</b>                   | <b>75,0</b>                      | <b>92,1</b>                     |                                            |             |                                  |
| <i>École Sainte Thérèse</i>        | 58,9                          | 73,6                             | 90,1                            | 26,2                                       | 7           | 33,1                             |
| <i>École Marie-Charlotte</i>       | 61,1                          | 70,6                             | 90,2                            | 26,1                                       | 7           | n.d.                             |
| <i>École Mgr J-A-Papineau</i>      | 60,7                          | 73,7                             | 90,0                            | 25,9                                       | 7           | 32,2                             |
| <i>École Saint-Pierre</i>          | 61,9                          | 70,8                             | 90,1                            | 25,4                                       | 6           | 27,2                             |
| <i>École Sainte-Marie</i>          | 67,5                          | 72,6                             | 89,9                            | 25,3                                       | 6           | 29,3                             |
| <i>École Christ-Roi</i>            | 68,1                          | 73,1                             | 89,9                            | 25,1                                       | 6           | 28,8                             |
| <i>École Grandeur-Nature</i>       | nd                            | nd.                              | nd.                             | 25,6                                       | 7           | n.d.                             |
| <i>Joliette Elementary School</i>  | nd                            | nd                               | nd                              | 27,2                                       | 7           | 23,5                             |
| <b>Joliette</b>                    | <b>63,6</b>                   | <b>72,0</b>                      | <b>90,0</b>                     |                                            |             |                                  |
| <i>Notre-Dame-du-Sacré-Coeur</i>   | 57,6                          | 67,0                             | 87,8                            | 31,5                                       | 9           | 27,1                             |
| <b>Saint-Paul</b>                  | <b>57,6</b>                   | <b>67,0</b>                      | <b>87,8</b>                     |                                            |             |                                  |
| <i>École Sainte-Bernadette</i>     | 56,3                          | 67,4                             | 91,4                            | 22,3                                       | 5           | 17,1                             |
| <b>Notre-Dame-de-Lourdes</b>       | <b>56,3</b>                   | <b>67,4</b>                      | <b>91,4</b>                     |                                            |             |                                  |
| <i>École Mgr Jetté</i>             | 71,7                          | 81,7                             | 94,0                            | nd                                         | nd          | 22,2                             |
| <i>École Dominique-Savio</i>       | 72,0                          | 81,7                             | 94,1                            | 16,4                                       | 3           | 22,2                             |
| <b>Notre-Dame-Des-Prairies</b>     | <b>71,9</b>                   | <b>81,7</b>                      | <b>94,1</b>                     |                                            |             |                                  |
| <i>École Notre-Dame-de-la-Paix</i> | 81,5                          | 73,1                             | 92,3                            | 21,5                                       | 5           | 12,0                             |
| <b>Saint-Ambroise-de-Kildare</b>   | <b>81,5</b>                   | <b>73,1</b>                      | <b>92,3</b>                     |                                            |             |                                  |
| <i>École Lorenzo-Gauthier</i>      | 74,9                          | 74,1                             | 90,1                            | 24,3                                       | 6           | 22,6                             |
| <b>Saint-Charles-Borromée</b>      | <b>74,9</b>                   | <b>74,1</b>                      | <b>90,1</b>                     |                                            |             |                                  |

Tableau A11 (suite)

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires, selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Joliette (%)

|                             | Indices probables             |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté (1996) |
|-----------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
|                             | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                                  |
|                             | %                             | %                                | %                               |                                            |             | %                                |
| <i>École des Brise-Vent</i> | 69,1                          | 80,8                             | 93,7                            | 25,1                                       | 6           | 15,5                             |
| <b>Saint-Thomas</b>         | <b>69,1</b>                   | <b>80,8</b>                      | <b>93,7</b>                     |                                            |             |                                  |
| <i>École Sainte-Hélène</i>  | 56,6                          | 67,6                             | 91,4                            | 22,3                                       | 5           | 17,2                             |
| <b>Sainte-Mélanie</b>       | <b>56,6</b>                   | <b>67,6</b>                      | <b>91,4</b>                     |                                            |             |                                  |
| <b>MRC Joliette</b>         | <b>67,1</b>                   | <b>74,2</b>                      | <b>92,0</b>                     |                                            |             |                                  |

nd. : donnée non disponible.

<sup>1,2,3</sup> Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, données produites sur cédérom, 10 avril 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Données du recensement canadien de 1996*.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indice de milieu socioéconomique, par école, 2001-2002*, Site internet du ministère de l'Éducation ([www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca)).

Tableau A12

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles secondaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC de Joliette (en %)

|                                      | Indices probables             |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté (1996) |
|--------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
|                                      | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                                  |
|                                      | %                             | %                                | %                               |                                            |             | %                                |
| École secondaire Barthélémy-Joliette | 61,3                          | 67,2                             | 89,4                            | 25,8                                       | 6           | 24,5                             |
| École de l'Espace-Jeunesse           | 61,8                          | 71,6                             | 87,2                            | 29,2                                       | 9           | 25,8                             |
| École secondaire Thérèse-Martin      | 69,7                          | 76,1                             | 91,4                            | 23,1                                       | 5           | 23,7                             |
| Joliette High School                 | n.d.                          | 77,9                             | 87,9                            | 28,7                                       | 8           | 26,5                             |
| <b>Joliette</b>                      | <b>66,2</b>                   | <b>72,8</b>                      | <b>90,4</b>                     |                                            |             |                                  |
| <b>MRC Joliette</b>                  | <b>66,2</b>                   | <b>72,8</b>                      | <b>90,4</b>                     |                                            |             |                                  |

<sup>1,2,3</sup> Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, données produites sur cédérom, 10 avril 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Données du recensement canadien de 1996*.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indice de milieu socioéconomique, par école, 2001-2002*, Site internet du ministère de l'Éducation ([www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca)).

**Tableau A13**  
**Taux de diplomation au secondaire entre 1996 et 1998 après sept ans pour la cohorte des élèves**  
**nouvellement inscrits en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe et**  
**la municipalité de résidence, MRC L'Assomption, Lanaudière et le Québec(%)**

|                         | Taux de diplomation (cohortes de 1989 à 1991) |             |             |
|-------------------------|-----------------------------------------------|-------------|-------------|
|                         | Garçons                                       | Filles      | Total       |
|                         | %                                             | %           | %           |
| Saint-Sulpice           | 52,7                                          | 71,2        | 62,3        |
| Charlemagne             | 65,6                                          | 77,4        | 70,6        |
| L'Assomption            | 65,4                                          | 76,9        | 70,6        |
| L'Épiphanie             | 52,9                                          | 62,7        | 58,0        |
| Le Gardeur              | 62,2                                          | 78,2        | 70,2        |
| Repentigny              | 74,5                                          | 83,7        | 79,1        |
| Saint-Gérard-Majella    | 55,8                                          | 73,1        | 64,4        |
| <b>MRC L'Assomption</b> | <b>68,6</b>                                   | <b>79,8</b> | <b>74,1</b> |
| <b>Lanaudière</b>       | <b>60,4</b>                                   | <b>76,0</b> | <b>67,9</b> |
| <b>Le Québec</b>        | <b>66,0</b>                                   | <b>79,6</b> | <b>72,6</b> |

Source : GROUPE ÉCOBES. *Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de l'Éducation, Jonquière, Cégep de Jonquière, mai 2001.*

Tableau A14

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC L'Assomption (%)

|                                     | Indices probables             |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté (1996) |
|-------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
|                                     | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                                  |
|                                     | %                             | %                                | %                               |                                            |             | %                                |
| <i>École La Passerelle</i>          | 54,5                          | 66,4                             | 88,6                            | 21,8                                       | 5           | 18,5                             |
| <i>École Saint-Jude</i>             | 60,3                          | 73,2                             | 92,0                            | 24,3                                       | 6           | 23,5                             |
| <i>École Sainte-Marie-des-Anges</i> | 60,8                          | 73,3                             | 92,0                            | 24,5                                       | 6           | 23,1                             |
| <b>Charlemagne</b>                  | <b>59,4</b>                   | <b>71,9</b>                      | <b>91,3</b>                     |                                            |             |                                  |
| <i>École Marguerite-Bourgeois</i>   | 59,8                          | 59,3                             | 89,5                            | 27,4                                       | 7           | 20,0                             |
| <i>École Amédée-Marsan</i>          | 60,2                          | 62,8                             | 89,7                            | 27,2                                       | 7           | 16,3                             |
| <i>École Saint-Louis</i>            | 60,4                          | 75,1                             | 92,5                            | 26,5                                       | 7           | 31,3                             |
| <i>École Point-du-Jour</i>          | n.d.                          | 77,7                             | 89,8                            | 15,7                                       | 3           | 6,6                              |
| <b>L'Assomption</b>                 | <b>60,1</b>                   | <b>70,5</b>                      | <b>90,5</b>                     |                                            |             |                                  |
| <i>École Saint-Guillaume</i>        | 52,5                          | 59,0                             | 82,4                            | 35,8                                       | 10          | 25,8                             |
| <i>École Mgr-Mongeau</i>            | 52,6                          | 58,5                             | 82,6                            | 35,7                                       | 10          | 26,3                             |
| <b>L'Épiphanie</b>                  | <b>52,5</b>                   | <b>58,8</b>                      | <b>82,5</b>                     |                                            |             |                                  |
| <i>École la Majuscule</i>           | 48,7                          | 74,1                             | 89,7                            | 14,2                                       | 2           | 15,1                             |
| <i>École Notre-Dame de St-Paul</i>  | 57,7                          | 64,5                             | 89,2                            | 21,7                                       | 5           | 19,3                             |
| <i>École le Bourg-Neuf</i>          | 56,2                          | 78,2                             | 92,3                            | 11,9                                       | 1           | 10,9                             |
| <i>École Louis-Joseph-Huot</i>      | 61,0                          | 64,7                             | 90,1                            | 21,4                                       | 5           | 20,3                             |
| <i>École Jean-Duceppe</i>           | 62,0                          | 80,0                             | 91,0                            | 17,9                                       | 3           | 17,4                             |
| <i>École Tournesol</i>              | 63,0                          | 78,7                             | 91,0                            | 18,5                                       | 4           | 16,4                             |
| <b>Le Gardeur</b>                   | <b>57,7</b>                   | <b>74,3</b>                      | <b>90,8</b>                     |                                            |             |                                  |

Tableau A14 (suite)

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC L'Assomption (%)

|                             | Indices probables             |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté (1996) |
|-----------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
|                             | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                                  |
|                             | %                             | %                                | %                               |                                            |             | %                                |
| École Jean-XXIII            | 62,3                          | 71,3                             | 91,9                            | 18,9                                       | 4           | 16,5                             |
| École des Moissons          | 63,1                          | 80,0                             | 91,9                            | 12,3                                       | 2           | 10,0                             |
| École Lionel-Groulx         | 64,0                          | 74,8                             | 86,2                            | 21,9                                       | 5           | 32,8                             |
| École Longpré               | 65,2                          | 80,3                             | 92,0                            | 23,0                                       | 5           | 20,0                             |
| École Soleil-de-l'Aube      | 65,3                          | 75,2                             | 91,2                            | 17,5                                       | 3           | 15,1                             |
| École Notre-Dame-des Champs | 66,6                          | 72,1                             | 91,4                            | 18,2                                       | 4           | 14,6                             |
| École de la Paix            | 66,8                          | 78,2                             | 93,4                            | 9,1                                        | 1           | 9,0                              |
| École du Moulin             | 66,8                          | 83,5                             | 93,5                            | 5,8                                        | 1           | 7,2                              |
| École La Tourterelle        | 67,0                          | 85,8                             | 92,5                            | 10,1                                       | 1           | 10,7                             |
| École Émile-Nelligan        | 68,3                          | 76,4                             | 88,5                            | 17,7                                       | 3           | 22,7                             |
| École Henri-Bourassa        | 71,0                          | 78,0                             | 91,3                            | 16,4                                       | 3           | 15,2                             |
| École Pie-XII               | 71,5                          | 79,5                             | 91,1                            | 15,3                                       | 2           | 14,6                             |
| École Marie-Victorin        | 71,7                          | 77,2                             | 92,6                            | 15,1                                       | 2           | 15,7                             |
| École Louis-Fréchette       | 73,6                          | 83,9                             | 95,5                            | 19,5                                       | 4           | 20,0                             |
| École Entramis              | 74,3                          | 81,7                             | 94,4                            | 6,8                                        | 1           | 8,3                              |
| <b>Repentigny</b>           | <b>67,7</b>                   | <b>79,2</b>                      | <b>92,1</b>                     |                                            |             |                                  |
| École Gareau                | 59,0                          | 66,4                             | 90,1                            | 25,9                                       | 7           | 12,7                             |
| <b>Saint-Gérard-Majella</b> | <b>59,0</b>                   | <b>66,4</b>                      | <b>90,1</b>                     |                                            |             |                                  |
| École Aux Quatre-Vents      | 54,4                          | 76,7                             | 90,6                            | 25,7                                       | 7           | 6,7                              |
| <b>Saint-Sulpice</b>        |                               | <b>76,7</b>                      | <b>90,6</b>                     |                                            |             |                                  |
| <b>MRC L'Assomption</b>     | <b>64,9</b>                   | <b>74,8</b>                      | <b>90,7</b>                     |                                            |             |                                  |

<sup>1, 2, 3</sup> Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, données produites sur cédérom, 10 avril 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Données du recensement canadien de 1996*.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indice de milieu socioéconomique, par école, 2001-2002*, Site internet du ministère de l'Éducation ([www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca)).

Tableau A15

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles secondaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC L'Assomption ( %)

|                              | Indices probables             |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté(1996) |
|------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|---------------------------------|
|                              | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                                 |
|                              | %                             | %                                | %                               |                                            |             | %                               |
| École Paul-Arseneau          | 61,2                          | 69,2                             | 89,1                            | 24,2                                       | 5           | 18,3                            |
| <b>L'Assomption</b>          | <b>61,2</b>                   | <b>69,2</b>                      | <b>89,1</b>                     |                                            |             |                                 |
| École l'Horizon              | 58,4                          | 74,1                             | 90,6                            | 18,4                                       | 3           | 16,9                            |
| <b>Le Gardeur</b>            | <b>58,4</b>                   | <b>74,1</b>                      | <b>90,6</b>                     |                                            |             |                                 |
| École Jean-Baptiste-Meilleur | 67,6                          | 76,5                             | 91,4                            | 16,1                                       | 2           | 17,0                            |
| École Félix-Leclerc          | 67,6                          | 80,2                             | 91,9                            | 13,7                                       | 1           | 13,5                            |
| <b>Repentigny</b>            | <b>67,6</b>                   | <b>77,9</b>                      | <b>91,6</b>                     |                                            |             |                                 |
| École de l'Amitié            | 56,8                          | 71,3                             | 89,7                            | 25,5                                       | 6           | 9,9                             |
| <b>Saint-Gérard-Majella</b>  | <b>56,8</b>                   | <b>71,3</b>                      | <b>89,7</b>                     |                                            |             |                                 |
| <b>MRC L'Assomption</b>      | <b>63,7</b>                   | <b>74,6</b>                      | <b>90,7</b>                     |                                            |             |                                 |

1, 2, 3 Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, données produites sur cédérom, 10 avril 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Données du recensement canadien de 1996*.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indice de milieu socioéconomique, par école, 2001-2002*, Site internet du ministère de l'Éducation ([www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca)).



**Tableau A16**  
**Taux de diplomation au secondaire entre 1996 et 1998 après sept ans pour la cohorte des élèves**  
**nouvellement inscrits en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe et**  
**la municipalité de résidence, MRC Les Moulins, Lanaudière et le Québec (%)**

|                        | <b>Taux de diplomation (cohortes de 1989 à 1991)</b> |               |              |
|------------------------|------------------------------------------------------|---------------|--------------|
|                        | <b>Garçons</b>                                       | <b>Filles</b> | <b>Total</b> |
|                        | <b>%</b>                                             | <b>%</b>      | <b>%</b>     |
| La Plaine              | 34,3                                                 | 60,3          | 47,1         |
| Lachenaie              | 60,9                                                 | 75,7          | 68,1         |
| Mascouche              | 54,6                                                 | 72,5          | 63,4         |
| Terrebonne             | 62,7                                                 | 78,5          | 70,3         |
| <b>MRC Les Moulins</b> | <b>56,7</b>                                          | <b>74,1</b>   | <b>65,2</b>  |
| <b>Lanaudière</b>      | <b>60,4</b>                                          | <b>76,1</b>   | <b>67,9</b>  |
| <b>Le Québec</b>       | <b>66,0</b>                                          | <b>79,6</b>   | <b>72,6</b>  |

Source : GROUPE ÉCOBES. *Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de L'Éducation, Jonquière, Cégep de Jonquière, mai 2001.*

Tableau A17

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Les Moulins (%)

|                           | Indices probables             |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté (1996) |
|---------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
|                           | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                                  |
|                           | %                             | %                                | %                               |                                            |             |                                  |
| École de l'Orée-des-Bois  | 44,5                          | 72,9                             | 89,7                            | 25,8                                       | 7           | 21,1                             |
| École Du Boisé            | 44,8                          | 73,0                             | 89,8                            | 25,9                                       | 7           | 21,2                             |
| École de l'Aubier         | 45,1                          | 73,2                             | 89,8                            | 25,9                                       | 7           | 21,2                             |
| École du Geai-Bleu        | 45,5                          | 73,4                             | 90,0                            | 25,9                                       | 7           | 21,2                             |
| École Saint-Joachim       | 45,7                          | 73,6                             | 90,0                            | 25,9                                       | 7           | 21,2                             |
| <b>La Plaine</b>          | <b>45,2</b>                   | <b>73,2</b>                      | <b>89,9</b>                     |                                            |             |                                  |
| École Saint-Charles       | 50,1                          | 72,7                             | 91,4                            | 22,2                                       | 5           | 22,8                             |
| École Bernard-Corbin      | 57,1                          | 79,2                             | 92,7                            | 20,8                                       | 5           | 18,7                             |
| École Du Vieux-Chêne      | 64,5                          | 70,9                             | 91,2                            | 9,3                                        | 1           | 9,9                              |
| École l'Arc-en-ciel       | nd                            | 85,7                             | 95,3                            | 15,5                                       | 3           | 10,4                             |
| École Jean-De-La-Fontaine | nd                            | 81,8                             | 93,9                            | 19,7                                       | 4           | 14,8                             |
| <b>Lachenaie</b>          | <b>59,2</b>                   | <b>79,5</b>                      | <b>93,3</b>                     |                                            |             |                                  |
| École des Hauts-Bois      | 54,0                          | 72,3                             | 90,7                            | 28,1                                       | 8           | 25,6                             |
| École du Soleil-Levant    | 55,0                          | 80,2                             | 92,6                            | 23,9                                       | 6           | 25,5                             |
| École Le Rucher           | 56,0                          | 70,9                             | 93,1                            | 26,2                                       | 7           | 23,1                             |
| École La Mennais          | 61,5                          | 79,2                             | 94,1                            | 20,8                                       | 5           | 19,8                             |
| École de la Source        | 63,7                          | 79,6                             | 95,4                            | 19,5                                       | 4           | 16,9                             |
| École Aux 4 Vents         | 71,5                          | 83,8                             | 96,3                            | 11,9                                       | 1           | 17,9                             |
| <b>Mascouche</b>          | <b>60,4</b>                   | <b>77,4</b>                      | <b>93,7</b>                     |                                            |             |                                  |

Tableau A17 (suite)

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Les Moulins (%)

|                                        | Indices probables             |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté |
|----------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|---------------------------|
|                                        | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                           |
|                                        | %                             | %                                | %                               |                                            |             |                           |
| École Notre-Dame                       | 61,8                          | 75,6                             | 92,8                            | 26,3                                       | 7           | 33,6                      |
| École de l'Étincelle                   | 66,4                          | 83,5                             | 93,8                            | 12,0                                       | 2           | 19,1                      |
| École de la Sablière                   | 68,1                          | 83,2                             | 95,7                            | 14,7                                       | 2           | 14,7                      |
| École Esther-Blondin                   | 69,2                          | 85,0                             | 95,7                            | 15,5                                       | 2           | 15,5                      |
| École Le Castelet                      | 70,5                          | 81,8                             | 95,2                            | 13,3                                       | 2           | 14,1                      |
| École Saint-Louis                      | nd                            | 70,2                             | 89,1                            | 25,9                                       | 7           | 12,6                      |
| <b>Terrebonne</b>                      | <b>67,3</b>                   | <b>79,5</b>                      | <b>93,5</b>                     |                                            |             |                           |
| École Marie-Soleil-Tougas <sup>4</sup> | nd                            | 81,9                             | 87,4                            | 29,0                                       | 8           |                           |
| <b>MRC Les Moulins</b>                 | <b>58,9</b>                   | <b>77,7</b>                      | <b>92,8</b>                     |                                            |             |                           |

<sup>1, 2, 3</sup> Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.

<sup>4</sup> Même si cette école primaire fait partie de la Commission scolaire Seigneurie-des-Milles-Îles et de la municipalité Bois-des-Filion, le CLSC Lamater offre des services aux élèves et aux parents de cette école. C'est pourquoi, il apparaissait pertinent de décrire les caractéristiques des élèves de cette école dans ce document.

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, données produites sur cédérom, 10 avril 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Données du recensement canadien de 1996*.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indice de milieu socioéconomique, par école, 2001-2002*, Site internet du ministère de l'Éducation ([www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca)).

Tableau A18

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles secondaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Les Moulins (%)

|                            | Indices probables de          |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté (1996) |
|----------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
|                            | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                                  |
|                            | %                             | %                                | %                               |                                            |             | %                                |
| École de l'Odyssée         | 46,8                          | 73,5                             | 90,2                            | 25,6                                       | 6           | 21,3                             |
| <b>La Plaine</b>           | <b>46,8</b>                   | <b>73,5</b>                      | <b>90,2</b>                     |                                            |             |                                  |
| École l'Envolée            | 50,9                          | 74,8                             | 91,7                            | 22,3                                       | 4           | 21,3                             |
| École secondaire Des Rives | 61,8                          | 81,0                             | 93,9                            | 18,3                                       | 3           | 16,7                             |
| <b>Lachenaie</b>           | <b>61,4</b>                   | <b>80,8</b>                      | <b>93,8</b>                     |                                            |             |                                  |
| École l'Impact             | 52,4                          | 74,4                             | 91,8                            | nd                                         | --          | 20,8                             |
| École du Coteau            | 57,0                          | 75,4                             | 92,6                            | 24,2                                       | 5           | 21,9                             |
| École Le Prélude           | 63,6                          | 79,9                             | 94,4                            | 17,9                                       | 3           | 20,1                             |
| <b>Mascouche</b>           | <b>60,4</b>                   | <b>77,9</b>                      | <b>93,6</b>                     |                                            |             |                                  |
| Polyvalente Armand-Corbeil | 61,0                          | 78,4                             | 93,4                            | 20,0                                       | 3           | 28,6                             |
| École Léopold-Gravel       | 61,0                          | 76,9                             | 93,0                            | 20,4                                       | 4           | 27,8                             |
| École des Trois-Saisons    | 65,7                          | 81,1                             | 94,4                            | 14,7                                       | 1           | 32,0                             |
| <b>Terrebonne</b>          | <b>61,8</b>                   | <b>78,5</b>                      | <b>93,5</b>                     |                                            |             |                                  |
| <b>MRC Les Moulins</b>     | <b>59,6</b>                   | <b>78,0</b>                      | <b>93,1</b>                     |                                            |             |                                  |

<sup>1,2,3</sup> Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, données produites sur cédérom, 10 avril 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Données du recensement canadien de 1996*.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indice de milieu socioéconomique, par école, 2001-2002*, Site internet du ministère de l'Éducation ([www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca)).

**Tableau A19**  
**Taux de diplomation au secondaire entre 1996 et 1998 après sept ans pour la cohorte des élèves**  
**nouvellement inscrits en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe et**  
**la municipalité de résidence, MRC Matawinie, Lanaudière et le Québec**

|                            | Taux de diplomation (cohortes de 1989 à 1991) |             |             |
|----------------------------|-----------------------------------------------|-------------|-------------|
|                            | Garçons                                       | Filles      | Total       |
|                            | %                                             | %           | %           |
| Chertsey                   | 30,8                                          | 61,2        | 42,9        |
| Entrelacs                  | 52,5                                          | 77,6        | 65,9        |
| Notre-Dame-de-la-Merci     | 52,5                                          | 77,6        | 65,9        |
| Rawdon (VL)                | 54,8                                          | 68,2        | 60,9        |
| Rawdon (CT)                | 52,9                                          | 67,8        | 59,7        |
| Saint-Alphonse-Rodriguez   | 36,8                                          | 69,2        | 53,3        |
| Saint-Côme                 | 36,7                                          | 61,2        | 49,1        |
| Saint-Donat                | 51,1                                          | 90,2        | 65,3        |
| Saint-Damien               | 50,5                                          | 41,2        | 45,7        |
| Saint-Jean-de-Matha        | 56,3                                          | 70,3        | 63,0        |
| Saint-Félix-de-Valois      | 58,6                                          | 79,2        | 67,7        |
| Saint-Michel-des-Saints    | 54,8                                          | 77,1        | 66,7        |
| Saint-Zénon                | 61,3                                          | 83,3        | 71,9        |
| Sainte-Béatrix             | 52,5                                          | 77,6        | 65,9        |
| Sainte-Émelie-de-l'Énergie | 52,5                                          | 77,6        | 65,9        |
| Ste-Marcelline             | 52,5                                          | 77,6        | 65,9        |
| Manawan                    | 8,2                                           | 3,2         | 6,3         |
| <b>MRC Matawinie</b>       | <b>48,4</b>                                   | <b>69,0</b> | <b>57,9</b> |
| <b>Lanaudière</b>          | <b>60,4</b>                                   | <b>76,0</b> | <b>72,6</b> |
| <b>Le Québec</b>           | <b>66,0</b>                                   | <b>79,6</b> | <b>72,6</b> |

Source : GROUPE ÉCOBES. Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de l'Éducation, Jonquière, Cégep de Jonquière, mai 2001.

Tableau A20

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentages de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Matawinie(%)

|                                                                      | Indices probables             |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté (1996) |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
|                                                                      | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                                  |
|                                                                      | %                             | %                                | %                               |                                            |             | %                                |
| <i>École Saint-Théodore-de-Chertsey</i><br><b>Chertsey</b>           | 40,1<br><b>40,1</b>           | 55,1<br><b>55,1</b>              | 80,2<br><b>80,2</b>             | 34,4                                       | 9           | 39,7                             |
| <i>École de Saint-Émile</i><br><b>Entrelacs</b>                      | 43,6<br><b>43,6</b>           | 55,5<br><b>55,5</b>              | 80,2<br><b>80,2</b>             | nd                                         | nd          | 39,8                             |
| <i>École Notre-Dame-de-la-Merci</i><br><b>Notre-Dame-de-la-Merci</b> | 34,4<br><b>34,4</b>           | 54,3<br><b>54,3</b>              | 79,7<br><b>79,7</b>             | nd                                         | nd          | 39,8                             |
| <i>École Sainte-Anne</i>                                             | 50,4                          | 54,8                             | 72,0                            | 27,4                                       | 8           | 30,8                             |
| <i>École Saint-Louis</i>                                             | 51,4                          | 54,8                             | 71,9                            | 27,4                                       | 7           | 30,7                             |
| <i>Rawdon Elementary School</i><br><b>Rawdon</b>                     | 77,6<br><b>56,5</b>           | 79,9<br><b>60,1</b>              | 84,7<br><b>74,6</b>             | 29,1                                       | 8           | 31,1                             |
| <i>École de Saint-Alphonse</i><br><b>Saint-Alphonse-Rodriguez</b>    | 48,4<br><b>48,4</b>           | 68,5<br><b>68,5</b>              | 77,9<br><b>77,9</b>             | 31,8                                       | 9           | 30,2                             |
| <i>École de Saint-Côme</i><br><b>Saint-Côme</b>                      | 48,1<br><b>48,1</b>           | 68,6<br><b>68,6</b>              | 77,7<br><b>77,7</b>             | 32,0                                       | 9           | 30,2                             |
| <i>École Saint-Cœur-de-Marie</i><br><b>Saint-Damien</b>              | 59,1<br><b>59,1</b>           | 73,2<br><b>73,2</b>              | 80,6<br><b>80,6</b>             | 30,7                                       | 9           | 31,7                             |
| <i>École Sainte-Marguerite</i><br><b>Saint-Félix-de-Valois</b>       | 65,3<br><b>65,3</b>           | 77,8<br><b>77,8</b>              | 85,9<br><b>85,9</b>             | 25,5                                       | 6           | 19,2                             |
| <i>École Saint-Jean-Baptiste</i><br><b>Saint-Michel-des-Saints</b>   | 64,2<br><b>64,2</b>           | 70,8<br><b>70,8</b>              | 85,0<br><b>85,0</b>             | 38,6                                       | 10          | 21,8                             |

Tableau A20 (suite)

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentages de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Matawinie (%)

|                                    | Indices probables             |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté (1996) |
|------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
|                                    | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                                  |
|                                    | %                             | %                                | %                               |                                            |             | %                                |
| <i>École Bérard</i>                | 65,7                          | 71,9                             | 86,1                            | 38,6                                       | 10          | 21,7                             |
| <b>Saint-Zénon</b>                 | <b>65,7</b>                   | <b>71,9</b>                      | <b>86,1</b>                     |                                            |             |                                  |
| <i>École Panet</i>                 | 62,6                          | 64,6                             | 82,0                            | 25,7                                       | 7           | 22,3                             |
| <b>Sainte-Béatrix</b>              | <b>62,6</b>                   | <b>64,6</b>                      | <b>82,0</b>                     |                                            |             |                                  |
| <i>École Ami-Soleil</i>            | 65,8                          | 71,9                             | 86,3                            | 38,1                                       | 10          | 21,9                             |
| <b>Sainte-Émeline-de-l'Énergie</b> | <b>65,8</b>                   | <b>71,9</b>                      | <b>86,3</b>                     |                                            |             |                                  |
| <i>École Sainte-Marcelline</i>     | 45,9                          | 68,2                             | 77,0                            | 31,8                                       | 9           | 30,2                             |
| <b>Sainte-Marcelline</b>           | <b>45,9</b>                   | <b>68,2</b>                      | <b>77,0</b>                     |                                            |             |                                  |
| <b>MRC Matawinie</b>               | <b>57,0</b>                   | <b>66,5</b>                      | <b>80,6</b>                     |                                            |             |                                  |

<sup>1,2,3</sup> Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, données produites sur cédérom, 10 avril 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Données du recensement canadien de 1996*.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indice de milieu socioéconomique, par école, 2001-2002*, Site internet du ministère de l'Éducation ([www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca)).

Tableau A21

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles secondaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Matawinie (%)

|                                                        | Indices probables             |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté (1996) |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
|                                                        | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                                  |
|                                                        | %                             | %                                | %                               |                                            |             | %                                |
| École secondaire des Chutes Rawdon                     | 46,9<br><b>46,9</b>           | 59,9<br><b>59,9</b>              | 75,6<br><b>75,6</b>             | 30,1                                       | 9           | 31,8                             |
| École secondaire de l'Érablière Saint-Félix-de-Valois  | 62,2<br><b>62,2</b>           | 71,3<br><b>71,3</b>              | 86,3<br><b>86,3</b>             | 26,7                                       | 7<br>7      | 21,8                             |
| École secondaire des Montagnes Saint-Michel-des-Saints | 63,8<br><b>63,8</b>           | 70,3<br><b>70,3</b>              | 84,7<br><b>84,7</b>             | 38,6                                       | 10          | 21,9                             |
| <b>MRC Matawinie</b>                                   | <b>57,5</b>                   | <b>67,6</b>                      | <b>82,7</b>                     |                                            |             |                                  |

<sup>1, 2, 3</sup> Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, données produites sur cédérom, 10 avril 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Données du recensement canadien de 1996*.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indice de milieu socioéconomique, par école, 2001-2002*, Site internet du ministère de l'Éducation ([www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca)).



**Tableau A22**  
**Taux de diplomation au secondaire entre 1996 et 1998 après 7 ans pour la cohorte des élèves**  
**nouvellement inscrits en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe,**  
**la municipalité de résidence, MRC Montcalm, Lanaudière et le Québec**

|                         | Taux de diplomation (cohortes de 1989 à 1991) |             |             |
|-------------------------|-----------------------------------------------|-------------|-------------|
|                         | Garçons                                       | Filles      | Total       |
|                         | %                                             | %           | %           |
| Laurentides             | 42,5                                          | 60,5        | 51,4        |
| Saint-Alexis            | 63,4                                          | 80,0        | 71,3        |
| Saint-Calixte           | 37,9                                          | 52,1        | 44,0        |
| Saint-Esprit            | 50,0                                          | 72,1        | 62,0        |
| Saint-Jacques           | 63,2                                          | 78,0        | 71,3        |
| Saint-Liguori           | 64,3                                          | 78,3        | 70,6        |
| Saint-Lin               | 42,6                                          | 60,6        | 51,5        |
| Saint-Roch-de-l'Achigan | 63,5                                          | 81,6        | 71,7        |
| Sainte-Julienne         | 50,0                                          | 68,7        | 59,5        |
| Sainte-Marie-Salomé     | 63,4                                          | 80,0        | 71,3        |
| <b>MRC Montcalm</b>     | <b>51,0</b>                                   | <b>68,6</b> | <b>59,6</b> |
| <b>Lanaudière</b>       | <b>60,4</b>                                   | <b>76,0</b> | <b>67,9</b> |
| <b>Le Québec</b>        | <b>66,0</b>                                   | <b>79,6</b> | <b>72,6</b> |

Source : GROUPE ÉCOBES. *Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1<sup>re</sup> secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de L'Éducation, Jonquière, Cégep de Jonquière, mai 2001.*

Tableau A23

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Montcalm (%)

|                                                     | Indices probables             |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté (1996) |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
|                                                     | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                                  |
|                                                     | %                             | %                                | %                               |                                            |             |                                  |
| École Sir-Wilfrid-Laurier<br><b>Laurentides</b>     | 45,3<br><b>45,3</b>           | 53,7<br><b>53,7</b>              | 79,1<br><b>79,1</b>             | 37,7                                       | 10          | 27,6                             |
| École Notre-Dame<br><b>Saint-Alexis</b>             | 61,4<br><b>61,4</b>           | 56,3<br><b>56,3</b>              | 89,3<br><b>89,3</b>             | 25,4                                       | 6           | 19,5                             |
| École Louis-Joseph-Martel<br><b>Saint-Calixte</b>   | 44,8<br><b>44,8</b>           | 65,3<br><b>65,3</b>              | 83,3<br><b>88,3</b>             | 44,1                                       | 10          | 46,7                             |
| École Dominique-Savio<br><b>Saint-Esprit</b>        | 59,7<br><b>59,7</b>           | 61,0<br><b>61,0</b>              | 88,4<br><b>88,4</b>             | 21,1                                       | 5           | 15,7                             |
| École Grand-Pré                                     | 53,9                          | 62,2                             | 83,3                            | 30,1                                       | 8           | 27,2                             |
| École Saint-Louis-de-France<br><b>Saint-Jacques</b> | 62,0<br><b>60,9</b>           | 54,7<br><b>55,7</b>              | 89,4<br><b>88,6</b>             | 25,6                                       | 7           | 21,3                             |
| École Saint-Joseph<br><b>Saint-Liguori</b>          | 59,9<br><b>59,9</b>           | 61,3<br><b>61,3</b>              | 88,9<br><b>88,9</b>             | 20,9                                       | 5           | 14,8                             |
| École Carrefour-des-Lacs<br><b>Saint-Lin</b>        | 45,4<br><b>45,4</b>           | 53,5<br><b>53,5</b>              | 79,4<br><b>79,4</b>             | 37,7                                       | 10          | 27,2                             |
| École Notre-Dame<br><b>Saint-Roch-de-l'Achigan</b>  | 68,2<br><b>68,2</b>           | 67,7<br><b>67,7</b>              | 84,4<br><b>84,4</b>             | 36,6                                       | 10          | 29,3                             |
| École Des Explorateurs<br><b>Sainte-Julienne</b>    | 49,5<br><b>49,5</b>           | 53,1<br><b>53,1</b>              | 83,5<br><b>83,5</b>             | 32,6                                       | 9           | 24,8                             |

Tableau A23 (suite)

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles primaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Montcalm (%)

|                            | Indices probables             |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté (1996) |
|----------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
|                            | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                                  |
|                            | %                             | %                                | %                               |                                            |             | %                                |
| <i>École Sainte-Marie</i>  | 67,2                          | 75,3                             | 92,4                            | 20,1                                       | 4           | 22,9                             |
| <b>Sainte-Marie-Salomé</b> | <b>67,2</b>                   | <b>75,3</b>                      | <b>92,4</b>                     |                                            |             |                                  |
| <b>MRC Montcalm</b>        | <b>52,1</b>                   | <b>57,7</b>                      | <b>83,1</b>                     |                                            |             |                                  |

<sup>1, 2, 3</sup> Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, données produites par cédérom, 10 avril 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Données du recensement canadien de 1996*.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Indice de milieu socioéconomique, par école, 2001-2002, Site internet du ministère de l'Éducation ([www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca)).

Tableau A24

Indices de réussite scolaire en 1998-1999, indice de milieu socioéconomique et rang décile en 2001-2002 et pourcentage de familles ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté dans les écoles secondaires selon la municipalité de résidence des élèves, MRC Montcalm (%)

|                                    | Indices probables             |                                  |                                 | Indice de milieu socioéconomique 2001-2002 | Rang décile | Sous le seuil de pauvreté (1996) |
|------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
|                                    | Diplôme à 19 ans <sup>1</sup> | Non-retard à 12 ans <sup>2</sup> | Non-retard à 8 ans <sup>3</sup> |                                            |             |                                  |
|                                    | %                             | %                                | %                               |                                            |             | %                                |
| École secondaire de l'Achigan      | 52,9                          | 58,0                             | 81,4                            | 36,3                                       | 10          | 26,9                             |
| <b>Saint-Roch-de-l'Achigan</b>     | <b>52,9</b>                   | <b>58,0</b>                      | <b>81,4</b>                     |                                            |             |                                  |
| École secondaire du Havre-Jeunesse | 47,3                          | 57,3                             | 82,5                            | 36,7                                       | 10          | 33,4                             |
| <b>Sainte-Julienne</b>             | <b>47,3</b>                   | <b>57,3</b>                      | <b>82,5</b>                     |                                            |             |                                  |
| <b>MRC Montcalm</b>                | <b>50,4</b>                   | <b>57,7</b>                      | <b>81,9</b>                     |                                            |             |                                  |

<sup>1, 2, 3</sup> Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, données produites sur cédérom, 10 avril 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Données du recensement canadien de 1996*.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indice de milieu socioéconomique, par école, 2001-2002*, Site internet du ministère de l'Éducation ([www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca)).